Guide

FOR
SENIOR
CITIZENS

SERVICES & PROGRAMS
IN ONTARIO

Ontario

88-04290/

A message to Ontario's Senior Citizens from The Honourable Mavis Wilson, Minister for Senior Citizens' Affairs

As Minister for Senior Citizens' Affairs, I am pleased to provide you with the 1988 **Guide for Senior Citizens**.

This booklet provides a reference to the wide range of services and programs available to senior citizens in Ontario. It contains brief descriptions of the various programs and directs those requiring further information or assistance to the appropriate source.

If you have any questions, please do not hesitate to contact the Office for Senior Citizens' Affairs at (416) 965-5106.

I know that accurate information regarding programs and services in Ontario is important to senior citizens. I sincerely hope that this Guide will be useful to you in the days ahead.

With warmest regards,

Mavis Wilson

Mavis Wilson
Minister

CONTENTS

	Page
INTRODUCTION	1
INQUIRIES	2
Office for Senior Citizens' Affairs	2
Provincial Government Information	2
Ministry of Northern Development and Mines — Northern Affairs Officers	3
Ontario Ministry of Community and Social Services	4
Community Information Centres (CIC's)	7
COMMUNITY SERVICES	10
Alzheimer Programs	10
Elderly Persons' Centres	10
Home Care Program	11
Homemakers' and Nurses' Services Program	12
Home Support Program	13
Integrated Homemaker Program	14
New Horizons Program	14
Senior Citizens' Clubs	15
Volunteers in Service	15
EDUCATION	15
Post-Secondary Education	16
Secondary School Education	16
Open College	17
Elderhostel Canada	18
TVOntario	19
FINANCIAL	19
Old Age Security (OAS)	20
Guaranteed Income Supplement (GIS)/ Spouse's Allowance (SPA)	20

Widowed Spouse's Allowance 20
Canada Pension Plan (CPP) 21
Ontario Guaranteed Annual Income System (GAINS) 21
Family Benefits 22
General Welfare Assistance 22
Unemployment Insurance 23
War Veterans' Allowance/Civilian War Allowance 23
Soldiers' Aid Commission 24

HEALTH 25
Ontario Health Insurance Plan (OHIP) 25
Ontario's Drug Benefit for Senior Citizens 26
Assistive Devices Program (ADP) 28
Extended Health Care Program 28
Chronic Care Program 29
Public Health Nursing 30
St. John Ambulance 30

HOUSING 31
Assisted Housing 31
Non-Profit Housing Corporations 32
Landlords and Tenants — Laws and Rights 32
Ontario Home Renewal Program 33
Residential Rehabilitation Assistance Program (RRAP) 33

LONG TERM CARE 34
Placement Coordination Services 34
Homes for the Aged 35
Nursing Homes 35
Rest/Retirement Homes 36

OTHER SERVICES 37
Consumer Information Services 37
Criminal Injuries Compensation Board 38

Driver's Licence 39
Employment/YMCA — Over 55 Program 39
Energy 39
Fishing Licences 40
Legal Aid 40
Legal Clinics 41
Lawyer Referral Service 41
Dial-A-Law 41
Libraries 42
Nutrition and Food 42
Ombudsman 43
Ontario Advisory Council on Senior Citizens 44
Ontario Human Rights Commission 44
Ontario Intercity Transportation Guide 45
Ontario Welcome House 46
Privilege Card — Ontario's Senior Citizens 47
Publications 47
Recreation 48
Provincial Parks — Conservation Authorities 50
Transportation 51
Travel 51

TAX GRANTS AND EXEMPTIONS 52
Ontario Tax Grants 52
Tax Exemption (Disabled and Seniors in the Community Program) 53
Municipal Elderly Residents Assistance Act 54

PROVINCIAL SENIORS' ORGANIZATIONS 54

INDEX 57
Renseignements — Ontario IBC

The information in this booklet is not intended as a substitute for Acts and Regulations.

PERSONAL RECORD

NAME _____

ADDRESS _____

POSTAL CODE _____ TELEPHONE NUMBER _____

O.H.I.P. NUMBER _____

OLD AGE SECURITY (PENSION NUMBER) _____

ONTARIO SENIOR CITIZEN PRIVILEGE CARD NUMBER (DRUG BENEFIT CARD) _____

SOCIAL INSURANCE NUMBER _____

NAME & TELEPHONE NUMBER OF:

RELATIVE _____

FRIEND _____

CLERGY _____

DOCTOR

DRUG STORE (PHARMACIST) _____

LAWYER _____

M.P.P. _____

OFFICE FOR SENIOR CITIZENS' AFFAIRS: (416) 965-5106
(collect calls accepted)

PUBLIC HEALTH UNIT _____

AMBULANCE _____

FIRE DEPARTMENT _____

POLICE _____

INTRODUCTION

This guide for senior citizens in Ontario describes the wide range of programs and services available to you. It does not describe every program in detail, but gives a brief description of each and tells you how to contact the right people when you need assistance.

The government of Ontario is committed to improving customer service. This means that when you want to find out about a program, you will be able to do so without any difficulty.

All Ontario government programs are now listed by name in the blue pages of all Ontario telephone directories under *Government of Ontario.*

If you cannot find what you need in the blue pages, you can call a general inquiry service (see page 2) free of charge from anywhere in the province. If the operator cannot help you, you will be transferred to someone who can, or you will be given a toll-free number for the office that has the information you need.

People who live in the north have a unique source of government information. The Ontario Ministry of Northern Development and Mines represents all government departments, ministries and agencies for northern Ontario residents. Its offices are located throughout northern Ontario, and provide information and assistance on all government programs. If a Northern Development and Mines office is not located in your community, offices may be reached free of charge by calling Zenith 33160. Local office addresses and numbers are listed in the inquiries section of this booklet (see page 3).

So that you will have a single window to information about everything available to seniors in Ontario, *Guide for Senior Citizens* describes programs and services provided by the federal and provincial governments as well as by municipalities and private organizations. It should be used as a reference book, and as a starting point for any senior who wants to make the most of the opportunities available in the province of Ontario.

INQUIRIES

Office for Senior Citizens' Affairs

The Office for Senior Citizens' Affairs has two primary roles, policy development and information services. In its policy role, the Office is responsible for developing an aggregate policy framework for seniors' services, and for ensuring coordination of policies affecting the elderly. It also has specific responsibilities for selected initiatives in the White Paper on Health and Social Services (**A New Agenda**). The Office also provides information to senior citizens and promotes recognition of the contributions of seniors to their communities.

For information on programs and services for seniors, please contact:

Office for Senior Citizens' Affairs
76 College Street, 6th Floor
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1N3
Telephone (416) 965-5106 (collect calls accepted)

If writing, please indicate your telephone number in order to expedite your request in case of problems.

Provincial Government Information

A province-wide general inquiry service about provincial government programs is available free of charge. Listed below are local numbers to reach this service:

Toronto	965-3535
London	679-7000
Ottawa	566-2721
Sudbury	675-4574
Thunder Bay	475-1110

From all other parts of Ontario, dial zero and ask for Zenith Ontario.

A province-wide TTY/TDD (teletype) information service for the deaf is available by telephone. In the Toronto area call 965-5130. In the Ottawa area call 566-2761. For TTY/TDD users outside the Toronto and Ottawa areas, the general inquiry service can be reached at 1-800-268-7095 (toll-free).

If your question cannot be answered immediately, you will be referred to the right office, or you will be given a toll-free number to reach the office you need. You may also contact the **Citizens' Inquiry Bureau** at (416) 965-3535 (collect calls accepted).

Ministry of Northern Development and Mines — Northern Affairs Officers

In Northern Ontario, the Ministry of Northern Development and Mines has a network of 30 offices, strategically located in communities throughout Northern Ontario. The Northern Affairs Officers provide a central source of information and assistance on all government programs and services.

The nearest Northern Affairs Officer may be reached from outlying areas without charge throughout Northern Ontario by dialing the operator and asking for Zenith 33160. If necessary, the Northern Affairs Officer will make visits to homes.

Northeastern Ontario
(Area Code 705)

Blind River
13 Lawton Street
P0R 1B0
356-2226

Chapleau
31 Birch Street E.
P0M 1K0
864-1515

Cochrane
161 Sixth Avenue
P.O. Box 668
P0L 1C0
272-4274

Elliott Lake
10 Brunswick Walk
P5A 2A8
848-7133

Espanola
Espanola Mall
Box 1718
Hwy. 6 South
P0P 1C0
869-1532

Hearst
904 George Street
Box 1688
P0L 1N0
362-4358

Iroquois Falls
253 Ambridge Drive
'A' Box 460
P0K 1G0
232-4001

Kapuskasing
Model City Mall
P5N 2E9
335-6008

Kirkland Lake
32A Prospect Ave.
Box 635
P2N 3K1
567-3291

Mindemoya
King and Young Sts.
Box 128
P0P 1S0
377-5396

Moosonee
Main Street
Box 307
P0L 1Y0
336-2991

New Liskeard
310 Whitewood Ave.
Box 68
P0J 1P0
647-7391

North Bay
267 Main Street W.
P1B 2T8
472-3911

Parry Sound
70 Church Street
P2A 1Y9
746-4296

Sault Ste. Marie
444 Queen Street E.
P6A 1Z7
254-6623

Sturgeon Falls
191 Main Street
P0H 2G0
753-2900

Sudbury
1st Floor
199 Larch Street
P3E 5P9
675-4451

Timmins
83 Wilson Avenue
P4N 2S7
267-1401

Wawa
27 Gold Street
P0S 1K0
856-2354

Northwestern Ontario

(Area Code 807)

Atikokan
123 Marks Street
Box 940
P0T 1C0
597-2701

Dryden
34A King Street
P8N 1B3
223-5231

Fort Frances
529 Mowat Avenue
P9A 1Z1
274-5329

Geraldton
305 Main Street
Box 69
P0T 1M0
854-0266

Ignace
100 Main Street
Box 196
P0T 1T0
934-2260

Kenora
12 Main Street
Box 5050
P9N 3X9
468-5548

Marathon
Peninsula Bldg.
Box 280
P0T 2E0
229-1153

Nipigon
16 Front St., Box 8
P0T 2J0
887-3230
(Tues., Wed., Thurs. only)

Rainy River
408 Atwood Avenue
Box 430
P0W 1L0
852-3287

Red Lake
242 Howey Street
Box 950
P0V 2M0
727-2870

Sioux Lookout
42 King Street
Box 147
P0V 2T0
737-1318

Thunder Bay
428 E. Victoria Ave.
P7C 1A5
475-1425

If you live in outlying northern areas, call the operator and ask for Zenith 33160 (toll-free).

Ontario Ministry of Community and Social Services

This Ministry has a wide variety of programs for seniors and is probably the one you will want to contact most often for information. It has area offices in centres across Ontario:

Southeastern Region

Kingston
1055 Princess St.
Suite 103
Kingston, Ont.
K7L 5T3
(613) 545-0539

Ottawa
10 Rideau St.
7th Floor
Rideau Centre
Ottawa, Ontario
K1N 9J1
(613) 234-1188

Peterborough
60 Hunter Street E.
Peterborough, Ont.
K9H 1G5
(705) 743-1624

Southwestern Region

Hamilton
P.O. Box 2112
119 King Street W.
6th Floor
Hamilton, Ont.
L8N 3Z9
(416) 521-7280

London
495 Richmond St.
6th Floor
London, Ont.
N6A 5A9
(519) 438-5111
(Seniors Dept.)

Waterloo
75 King Street S.
5th Floor
Waterloo, Ont.
N2J 1P2
(519) 886-4700

Windsor
250 Windsor Avenue
1st Floor
Windsor, Ont.
N9A 6V9
(519) 254-1651

Central Region

Barrie
34 Simcoe Street
Box 910
Barrie, Ont.
L4M 1A1
(705) 737-1311

Mississauga
1140 Burnhamthorpe
Rd. West
Suite 212
Mississauga, Ont.
L4X 2A5
(416) 897-3100

Toronto
2195 Yonge Street
9th Floor
Toronto, Ont.
M7A 1G1
(416) 965-1433

Northern Region

North Bay
222 McIntyre St. W.
Suite 406
North Bay, Ont.
P1B 2Y8
(705) 474-4452

Sudbury
111 Larch Street
Suite 1
St. Andrew's Place
8th Floor
Sudbury, Ont.
P3E 4T5
(705) 675-4515

Thunder Bay
710 Victoria Avenue
Suite 301
3rd Floor
Thunder Bay, Ont.
P7C 5P7
(807) 475-1345

Community Information Centres

Community Information Centres (**CIC's**) are community based organizations which provide free information and advice about government and other necessary services such as housing, budget and legal counselling, seniors' services, and recreation. To contact the **CIC** nearest you, call one of the centres listed below:

Acton: 853-3310
Agincourt: 494-6912
Ajax-Pickering: 686-2661
Alliston: 435-4900
Amherstburg, Anderdon and Maldon: 736-5471
Ancaster: 648-6675
Aylmer: 773-5301
Barrie: 728-1010 or 728-1011
Belle River: 728-1435
Belleville: 968-1355
Brampton: 793-4110
Brantford: 753-3171
Burlington: 639-4212 or 639-4213 or 637-8028
Caledon: 584-2273 ext. 249/250
Cambridge: 740-3030
Cannington: 432-2636
Cobourg: 372-8913
Collingwood: 445-0641
Downsview: 633-1067 or 663-1421
Dundas: 627-5461
Elmira: 669-5139
Erin: 833-2533 or 833-9696
Essex: 776-6262
Etobicoke: 255-5322 or 252-6471 ext. 18/19
Fergus: 843-5020

Gloucester: 741-0770
Guelph: 821-0632
Haliburton: 457-2733
Hamilton-Wentworth: 528-0104
Keswick: 476-4331 or 478-4140
or 722-6521
Kingston: Info. 542-7317
TAK (Night Line) 544-1771 or 549-3100
or 267-0911 (TTY/TDD)
Kitchener: 579-3800 or 653-5705
Lakefield: 652-8655
Leamington: 326-8629
Lindsay: 324-7323
London: 432-2211
or 432-1106 (TTY/TDD)
Malton: 677-6585
Markham: 294-4300 or 294-4301
Meadowvale: 858-1212
Midland: 526-9333
Milton: 875-4636
Minden: 286-4100 (Tues. only)
Mississauga: 858-1212
Mount Forest: 323-4481
Niagara Falls: 356-4636
North York: Fairview Info. 493-0752 or 493-0758
Link Info. 733-5591
or 733-5596 (TTY/TDD)
Flemingdon 424-2900
Oakville: 845-3255
Orillia: 326-7743
Orangeville: 941-6931

Oshawa:	728-6233 or 728-6234
	or 728-6235
Ottawa-Carleton:	238-2101
Ottawa (Old Forge):	829-9777
Peterborough:	743-2523
Port Perry:	985-8461 or 985-8462
Richmond Hill:	884-3000
Rexdale:	741-1553
Sarnia:	336-2422
Sault Ste. Marie:	949-6565
Simcoe:	426-6655
St. Catharines:	682-6611
Stratford:	271-7080 or 271-7532
St. Thomas:	631-1100
Sudbury	674-4636
Thunder Bay:	345-4009
Tilbury:	682-2268
Tillsonburg:	842-9007
Toronto:	
Bloor Info.	531-4613
Metro Info.	863-0505
Neighbourhood Info. Centre	698-1626
Neighbourhood Info. Post	924-2543
Parkdale Info.	393-7689 or 393-7690
Junction	534-3561 or 534-3562
Waterdown:	689-7880 or 689-6388
Welland:	734-4222
Whitby:	668-0552
Windsor:	253-6351
Woodbridge:	851-2333 or 738-2233
Woodstock:	539-4889

COMMUNITY SERVICES

Alzheimer Programs

In order to serve the special needs of individuals suffering from Alzheimer's disease or related disorders, specialized senior day programs and respite care services have been developing across the province.

The focus of the **Alzheimer Senior Day Program** is to maximize the individual's abilities through familiar activities, personal care and social stimulation in a group setting.

Respite Care Services enable families who provide assistance to their relatives to have periods of relief from their caregiving activities. A trained respite provider goes to the client's home for several hours on a planned or emergency basis. In addition to providing supervision, some respite providers may do light housekeeping, meals preparation and laundry.

Counselling and educational workshops for family caregivers may be available in conjunction with **Senior Day Programs** and **Respite Care Services.**

The Ontario Ministry of Community and Social Services funds agencies providing Alzheimer programs. Further information regarding these programs is available from local Ministry offices (see page 5).

Elderly Persons' Centres

Elderly Persons' Centres are operated by non-profit organizations or municipalities and are partially funded by the Ontario government. They offer varied programs, including social, recreational and cultural activities in communities throughout Ontario. Some centres also give advice on problems associated with aging and retirement. Many of these centres also provide Home Support (for further information on these programs please refer to page 13 of this Guide).

To find out the name of a centre near you, contact the Ontario Ministry of Community and Social Services at the area office nearest you (see page 5). Or call your local Community Information Centre, which is listed in the white pages of your local telephone directory under *Information.*

Home Care Program

The Ontario Home Care Program provides coordinated delivery of appropriate multi-disciplinary services to eligible seniors in their own homes.

There are two components to this program available province-wide: **Acute Home Care**, oriented to short-term active treatment, and **Chronic (long term) Home Care. The doctor applies for Home Care on behalf of the patient.** Upon referral a Home Care case manager will assess the patient for Home Care eligibility. For both of these programs, any combination of the required professional services such as visiting nursing services, physiotherapy, occupational therapy or speech therapy may be provided. Additional ancillary services may also be provided in conjunction with the required service(s). These are: medical, social work, nutritional counselling, visiting homemaker services, hospital and sick room equipment, transportation and portable meals. These services are directed at helping the patient attain and maintain the optimum achievable level of rehabilitation to independent functioning.

Goals are established, with the patient and family, for each patient admitted to the program. They are designed to encourage patient independence and participation of the patient, family and others in the patient's care and rehabilitation. The Home Care team works together with the family to provide the necessary care and to promote the maximum well-being not only for the patient but for all family members.

Home Care staff will facilitate referrals to alternate sources of care for those patients referred who are not currently eligible for the program.

There are 38 Programs, administered by local boards, throughout Ontario. For further information, ask your doctor, or call your local Home Care Program as listed under *Home Care* in the white pages of your telephone directory or contact:

Ontario Ministry of Health
Community Health Programs Branch
Home Care Program
15 Overlea Boulevard, 6th Floor
Toronto, Ontario
M4H 1A9
Telephone: (416) 963-1360 or 963-1364.

You can obtain the pamphlet, *Home Care Program — There's No Place Like Home* from:

Ontario Ministry of Health
Health Information Centre
Hepburn Block, 9th Floor
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1S2
Telephone: (416) 965-3101
or toll-free — Zenith 69100

Homemakers' and Nurses' Services Program

Under this program homemakers and nurses will visit elderly, physically disabled or convalescent persons so they can remain in their homes instead of going to a hospital or other institution.

Homemakers may prepare meals, shop, do laundry, housekeeping, heavy cleaning, or provide personal care services such as dressing. Nurses provide health care. These support services are administered by the Social Services Department of local municipalities, which may use their own nurses or homemakers or the services of agencies such as the Victorian

Order of Nurses, the St. Elizabeth's Order, the Canadian Red Cross Society and the Visiting Homemakers Association. Part of the funding for this program is provided by the Ontario Ministry of Community and Social Services.

Payment for these services is according to the client's ability to pay. There are no residency requirements except that you must live in the municipality where you apply for the service.

For further information, contact your local municipal Social Services office or the nearest area office of the Ontario Ministry of Community and Social Services (see page 5).

Home Support Program

A wide variety of non-profit agencies, organizations, some homes for the aged and some municipalities provide services under this program to help seniors remain in their own homes. These services include:

- meals-on-wheels
- diner's club (wheels-to-meals)
- respite care services
- day care
- home help
- home maintenance
- transportation (to shopping and medical appointments)
- friendly visiting
- security checks
- inter-generational programs (where seniors can help young people and receive services from them in return).

Non-profit corporations that provide these services receive funding from the Ontario Ministry of Community and Social Services. For further information, contact the Ministry's nearest office (see page 5).

Integrated Homemaker Program

To help improve existing community support services the Ontario Government introduced an Integrated Homemaker Program for frail seniors and disabled adults who need homemaker services to remain in their own homes. The provision of homemaker services for the frail elderly and adult handicapped is based on **need** for service rather than financial or medical criteria.

Presently located in 17 locations, the Integrated Homemaker Program will be established across the province in phases.

The program is funded by the Ministry of Community and Social Services and delivered through existing Ministry of Health Home Care Programs. A homemaker under the Integrated Homemaker Program, goes into a person's home to provide basic services such as housekeeping, help with dressing or other personal matters, cooking, laundry and shopping.

For further information call your local Home Care Program as listed under *Home Care* in the white pages of your telephone directory or contact the Ontario Ministry of Community and Social Services in your area (see page 5).

New Horizons Program

Administered by **Health and Welfare Canada**, this program provides financial assistance to groups of 10 or more older and retired persons to undertake activities of benefit to themselves and their communities.

Some typical projects funded under this program include: activities at drop-in centres; community services; crafts and hobbies; historical, cultural and educational projects; information services; sports and fitness recreation activities, performing arts. To obtain the free brochure, *New Horizons*, or for further information, contact the program's head office in Toronto:

New Horizons Program
2300 Yonge Street
Suite 1104
Toronto, Ontario
M4P 1E4
Telephone: (416) 973-1999 (collect calls accepted)

Senior Citizens' Clubs

Many communities in Ontario have senior citizens' clubs, which provide social, recreational, educational and information services. In other areas, these services may be provided by agencies such as YMCAs, YMHAs, senior citizen centres and church groups.

To find out if there is a senior citizens' club near you, call your local *Community Information Centre*, listed in the white pages of your local telephone directory under *Information* (also refer to the Community Information Centre's listing on page 7 of this Guide).

Volunteers in Service

The Ontario Ministry of Community and Social Services, through its **Senior Volunteers in Service** program, encourages seniors to help others who need information and assistance regarding the variety of programs and services available for seniors

Volunteers are given an orientation program. If you are interested in volunteer work, contact the local area office of the Ontario Ministry of Community and Social Services (see page 5).

EDUCATION

It is now generally accepted that learning is a continuous process, and many educational institutions encourage seniors to take courses in subjects that interest them. Most school boards,

universities and community colleges offer courses to seniors at reduced fees or without any fee at all. In addition, many community colleges offer specialized courses for senior citizens dealing with retirement planning and problems associated with retirement. Civic departments such as Parks and Recreation, and some community organizations, may also offer programs.

Post-Secondary Education

The booklet *Horizons* gives detailed information on post-secondary programs available in Ontario and their admission requirements. You may receive *Horizons* at no charge by phoning or writing to:

Enquiries Unit
Ministry of Education
15th Floor, Mowat Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1L2
Telephone: (416) 965-6407
(Metropolitan Toronto and vicinity)
1-800-268-7501 (other Ontario communities)
Zenith 64140 (Northwestern Ontario)

Secondary School Education

School boards offer many credit and recreational courses through night school and continuing education programs. Check with the board serving your area. The Ministry of Education pamphlet, *Adult Education: It's Never Too Late to Learn,* provides information about mature student credits, night school and correspondence education.

The Ministry of Education provides a free home-study program through their **Independent Learning Centre**. Ontario residents may choose from 115 courses with English language instruction,

and 57 courses with French language instruction. A wide variety of programs are available including French, art, and creative writing. Students may work toward a secondary school diploma or may select courses which enhance knowledge in particular areas of interest. Lessons and learning materials are provided without charge.

The **Independent Learning Centre's** counselling service advises students on matters such as enrollment procedures and course selection. Further information is given in the annual calendar *Independent Learning Centre: Student Guide*, and may be obtained by contacting:

Ministry of Education
14th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario
M7A 1L2
Telephone: (416) 965-6407
(Metropolitan Toronto and Vicinity)
1-800-268-7501 (other Ontario communities)
Zenith 64140 (Northwestern Ontario)

Open College

Open College, the educational service of radio CJRT-FM, broadcasts university courses and informal programs of current interest. There are no entrance requirements for the university courses and there are reduced course fees for anyone 60 years or over. Some courses are broadcast on radio CJRT-FM (which transmits within a 100-mile radius of Toronto), while others are offered on audio cassette or by correspondence.

CJRT Open College is now available on cable in the following areas:

Dryden
Geraldton
Huntsville
Kingston
London
North Bay
Sudbury
Thunder Bay
Timmins

Subjects include:

Gerontology (the study of aging)	Nutrition
History	Psychology
Politics	Management

Some of the informal programming offered by Open College gives listeners a chance to join in discussion groups, or to attend special film screenings and plays. Find out more about these programs by calling Open College (416) 595-0485.

Further information is given in the annual Open College calendar. To receive a copy of the 1987/88 calendar please write:

Open College
297 Victoria Street
Toronto, Ontario
M5B 1W1

Elderhostel Canada

Elderhostel Canada offers a residential educational program on college and university campuses for older adults (60 plus, or spouse of 60 plus). These programs are available in all provinces, the Northwest Territories and the Yukon as well as over 1,000 institutions in the U.S.A. and forty additional countries. Participants live in the host's residence taking courses in the liberal arts and sciences in one-week segments. Fees are low and the program appeals to all older adults wanting to learn and be adventurous.

For further information contact:

Elderhostel Canada
Corbett House
29 Prince Arthur Ave.
Toronto, Ontario
M5R 1B2

TVOntario

TVOntario features programs and series of special interest to senior citizens, from explorations of what it's like to grow old, to specific information on retirement and estate planning, fitness and health care. TVOntario also provides part-time learning events combining television programs and print materials on a variety of subjects to make learning at home easy and rewarding. Watch the TV listings in your newspaper for programs that would interest you. Senior citizens' clubs and other associated groups might find useful many of the videotapes (available at a nominal charge) and backup materials on topics of interest. For further information on the availability of videotapes and other material or registration in part-time learning courses, contact:

TVOntario
Customer Service
P.O. Box 200, Station Q
Toronto, Ontario
M4T 2T1
Telephone: (416) 484-2610 (Video Tapes)
484-2612 (Publications)
For toll-free dialing in Ontario:
area codes (416), (519) and (705) dial:
1-800-265-8669 or 1-800-265-8672
all other area codes, dial:
1-800-265-8674 or 1-800-265-8672

FINANCIAL

In recognition of the contribution that seniors have made to the economic growth of this province, the government of Ontario guarantees that the income of anyone 65 or older will not fall below a specified minimum level. In this section of *Guide for Senior Citizens*, you will find descriptions of all financial

assistance programs available to seniors, and information on how to apply for them.

Old Age Security (OAS)

If you are 65 or older and meet residence requirements, you are entitled to a full or partial pension from Health and Welfare Canada. But **you must apply for it**. For information about the Old Age Security Pension and other federal programs listed below, contact your nearest **Income Security Program** office, listed under *Health & Welfare* in the *Government of Canada* section of the blue pages of the telephone directory.

Guaranteed Income Supplement (GIS) Spouse's Allowance (SPA)

Those receiving the federal Old Age Security pension may also be eligible for the Guaranteed Income Supplement if they are in need of additional financial assistance. An **application for Guaranteed Income Supplement is mailed automatically** when your Old Age Security pension is approved for payment.

The spouse age 60 to 64 of a GIS recipient may be eligible for **Spouse's Allowance** provided they meet residence requirements. and the income of the couple is within predefined limits.

Annual renewal of both of these benefits is required to ensure continuing payments.

Widowed Spouse's Allowance

Further assistance is also available to the surviving legal or common-law spouse of a deceased person provided that the surviving spouse is between the ages of 60 and 65 and meets the residence and income requirements. Application forms are available from your local **Income Security Programs** office listed under *Health & Welfare* in the *Government of Canada* section of the blue pages of the telephone directory.

Canada Pension Plan (CPP)

This is a compulsory contributory plan that provides retirement pensions, survivors' benefits and disability benefits. **All benefits must be applied for.**

For further information and for application forms, contact your local **Income Security Program** office, listed under *Health & Welfare* in the *Government of Canada* section of the blue pages of the telephone directory.

Ontario Guaranteed Annual Income System (GAINS)

Most seniors who receive the federal Guaranteed Income Supplement and whose incomes fall below the province's guaranteed income level will receive further financial assistance from the Ontario government through GAINS. Eligibility is calculated automatically and there is **no need to apply.**

For a free brochure and further information, call the Ontario Ministry of Revenue's multilingual Information Centre free of charge from anywhere in Ontario.

In Metro Toronto, dial 965-8470
In Oshawa, dial 433-5155
In area code 416, dial 1-800-263-7700
In area code 807, dial 1-800-263-3792
In all other areas, dial 1-800-263-3960

Or write to:

Ministry of Revenue
Guaranteed Income and Tax Credit Branch
P.O. Box 624
33 King Street West
Oshawa, Ontario
L1H 8H8

Or visit:

The Public Enquiry Centre
Ministry of Revenue
50 Grosvenor Street
(1 block south of Wellesley Street, just west of Bay Street)
Toronto, Ontario
M5S 2V3

Family Benefits

This provincial program is available to people 65 and older who need financial assistance but do not qualify for the Old Age Security pension, usually because they have not lived in Canada for 10 consecutive years. Women between the ages of 60 and 64 who are single, divorced, widowed, separated or whose spouses are in an institution and who are in need of financial help may also qualify. The program is also available to persons 60 years of age and over who do not receive Old Age Security pension but whose spouse is in receipt of this pension.

For those who qualify for Family Benefits and live in a nursing home or home for the aged, a monthly comfort allowance provides spending money.

For information on Family Benefits, contact the nearest area office of the Ministry of Community and Social Services (see page 5).

General Welfare Assistance

This program provides short-term financial assistance to help pay for necessities when a person suffers loss of income. General Welfare Assistance is administered by municipalities and is jointly funded by the federal, provincial and municipal governments. This assistance program is frequently used by senior citizens who are waiting for an application for another program to be approved. It is also used by Old Age Security Pension recipients with limited incomes who have a spouse who is not yet 60 years old and, therefore, not eligible for the Spouse's Allowance.

There are **three kinds of assistance available** to seniors under the General Welfare Program:

1. General assistance, usually referred to as welfare, provides for ordinary living expenses such as food and rent.
2. Special Assistance provides for extraordinary expenses such as **dental care, optical or surgical services, hearing aids, transportation to doctors, moving expenses, or burial.**
3. Supplementary Aid, like Special Assistance, provides for extraordinary expenses, but is intended for recipients of Family Benefits, Old Age Security, Spouse's Allowance and GAINS.

For further information and the *Income Maintenance Handbook* (no charge), which gives information on GAINS, Family Benefits and General Welfare Assistance, contact the nearest office of the Ontario Ministry of Community and Social Services (see page 5).

Unemployment Insurance

There is a special **one-time benefit** available at age 65 to anyone who has worked and paid Unemployment Insurance premiums for 20 weeks in the previous year.

Details are included in the pamphlet *UI and You: When You Reach 65*, available at no charge, along with **application forms**, from all Canada Employment Centres, as listed in the *Government of Canada* section of the blue pages of your telephone directory.

War Veterans Allowance/Civilian War Allowance

War veterans and certain civilians, their dependents or survivors may be eligible for financial and/or health care assistance.

To inquire, please contact the nearest **Veterans Affairs** district office listed in the *Government of Canada* section of the blue pages in your telephone directory.

Pensions for Service Disabilities

For information regarding applying for a pension or an increase in pension, for a disability incurred during service, please contact the nearest Veterans Affairs district office listed in the *Government of Canada* section of the blue pages in your telephone directory.

Veterans Independence Program/Health Care Benefits

Veterans may be eligible for assistance with the cost of groundskeeping and housekeeping services, nursing and attendant services, home adaptions, special equipment, drugs, glasses, dental work, and many more health related benefits. Assistance with the cost of residential care and nursing home costs may also be provided.

To inquire, please contact the nearest Veterans Affairs district office listed in the *Government of Canada* section of the blue pages in your telephone directory.

Soldiers' Aid Commission

This commission provides emergency assistance and special assistance to eligible war veterans and/or their dependents. For applications or information contact the nearest branch of the Royal Canadian Legion, the local Veterans' Services office, or the Commission at:

Soldiers' Aid Commission
Commission Office
700 Bay Street
2nd Floor
Toronto, Ontario
M7A 1E9
Telephone: (416) 965-4891

HEALTH

Ontario Health Insurance Plan (OHIP)

If you or your spouse are 65 or older and have lived in Ontario for the past 12 months, you are both entitled to premium free OHIP coverage. However, **you must apply for this premium exemption.**

If your premiums are paid through an OHIP group at work, advise your employer of your approaching 65th birthday and request premium exemption. Your employer will issue a Certificate of Payment (Form 104), which you should complete and forward to OHIP **immediately**.

If you pay OHIP premiums directly, or are receiving assistance, apply to your local OHIP office 3 to 6 months prior to your 65th birthday. OHIP offices are listed in the *Government of Ontario* section of the blue pages in the telephone directory.

In the case of married couples, if one partner is under age 65 but the other is over, the insurance may be transferred to the name of the older partner, to qualify for premium free insurance coverage.

Residents who turn 65, and who have applied to OHIP, become eligible for premium free coverage on the first day of the month in which their birthday occurs. The pamphlet *OHIP For Seniors* provides more information, and is available at no charge from your local OHIP office or other Ministry of Health offices.

Senior citizens who retire or travel outside the province must spend four consecutive months of each year in Ontario to remain eligible for OHIP coverage. If you are planning a trip out of Canada, ask for *OHIP's Traveller's Guide Outside of Canada.*

To contact the Ontario Ministry of Health, call or write to:

Ontario Ministry of Health, Health Information Centre
Hepburn Block, 9th Floor, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1S2
Telephone: (416) 965-3101 or toll-free 1-800-268-1153
1-800-268-1154

Ontario's Drug Benefit Program for Senior Citizens

If you qualify to participate in Ontario's Drug Benefit Program, you can have your prescription filled in Ontario at no charge. A physician or dentist licensed to practice in Ontario must prescribe the medication and the drugs must be listed in Ontario's Drug Benefit Formulary. For drugs not listed, a *Special Authorization* must be obtained by the prescriber prior to dispensing of the prescription.

Residents of Ontario who are 65 years of age or over are eligible for Drug Benefit if they are in receipt of the Federal Government Old Age Security or have resided in Ontario for 12 consecutive months immediately prior to approval of an application. An *Ontario Senior Citizen Privilege Card* will be issued to eligible persons. Spouses and dependants may not use another person's Privilege Card.

If you are turning 65 years of age and have made an application to Health and Welfare Canada for the Canada Old Age Security Pension, (OAS), you do not need to apply for the *Ontario Senior Citizen Privilege Card*. Your Privilege Card will be mailed to you automatically in the first week of the month in which you will receive your first OAS cheque. (Normally the month following your 65th birthday)

A card mailed automatically should be received not later than the 25th day of the month following your 65th birthday. If you do not receive your card by this date, contact the Eligibility Unit of the Drug Benefit office listed below.

Prescription purchases from the first day of the month following your 65th birthday to the day you receive the *Ontario Senior Citizen Privilege Card* may be eligible for reimbursement. Keep the original receipts until you have received your Privilege Card. To apply for reimbursement contact the Eligibility Unit listed below.

If you are receiving the Old Age Security Pension in another

Province and have just moved to Ontario, you are eligible for Ontario's Drug Benefit. Please contact the Eligibility Unit listed below to register for immediate benefits.

If you are 65 years of age or over and have lived in Ontario as a Canadian Citizen or Landed Immigrant for the last 12 consecutive months and will not receive the Canada Old Age Security Pension, you must complete a Privilege Card Application form to become eligible for Ontario's Drug Benefit.

If you are between 65 and 70 years of age when applying, your application will be considered to have been received on the date you turned 65 or in the 12th month of residency in Ontario, whichever is later. When your application is approved, the effective date of eligibility would become the first day of the month following receipt of the application.

Drug coverage is not effective on the day you turn 65 years of age. Drug Coverage begins on the effective date which is shown on your card.

The Ministry will send you, on request, a copy of the new pamphlet *Ontario's Drug Benefit For Senior Citizens*. If you have not lived in Ontario for the past 12 months and are over 65, you can apply for an **unnumbered Senior Citizen Privilege Card**. It does not qualify you for the Drug Benefit, but is useful as identification for obtaining discounts and privileges available to senior citizens.

Application forms may be obtained from OHIP district offices or by contacting:

Ontario Ministry of Health
Finance and Accounting Branch
Drug Benefit Payment Unit
P.O. Box 78
Kingston, Ontario
K7L 5K2
Telephone: (613) 548-6552 (collect calls accepted)
or in Toronto (416) 965-9337

Assistive Devices Program (ADP)

The Assistive Devices Program (ADP) of the Ontario Ministry of Health provides financial assistance for the purchase of medically necessary equipment and supplies for those eligible residents of Ontario with long-term physical disabilities.

ADP will pay **75 per cent** of the cost for people of all ages of ostomy supplies, including colostomy, ileostomy and urinary supplies, prosthetic devices, including artificial limbs, eyes and breasts, respiratory equipment, including ventilatory equipment, compressors, tracheostomy tubes and wheelchairs, including power chairs, manual chairs, scooters and other mobility devices.

Further expansion of ADP to cover hearing aids, incontinence supplies, orthotic devices, oxygen, visual and communication aids will be phased-in over the next two years.

Information concerning assistance with the 25 per cent portion of the cost not covered by ADP, or the cost of equipment not eligible for coverage under ADP, may be obtained from various voluntary agencies (e.g. Ontario March of Dimes, Cancer Society, Easter Seal Society, etc.), Municipal Social Service Departments, other provincial programs or by contacting ADP directly, at 963-1956 in Toronto or 1-800-268-6021 toll-free within Ontario.

Extended Health Care Program

Anyone who is insured under the Ontario Health Insurance Plan (OHIP) may qualify for the Extended Health Care Program if the

person requires at least **one and one-half hours** of nursing and personal care a day in a Home for the Aged or Nursing Home.

Under this program, the resident contributes towards the cost of his/her room and board. The remainder is paid by the Ontario government. The patient's rate of payment is adjusted on a quarterly basis. For further information, contact:

Ontario Ministry of Health
15 Overlea Boulevard, 3rd Floor
Toronto, Ontario M4H 1A9
Telephone: (416) 965-1505

It is your **doctor who will apply** to the program for you if you need it.

Extended Care is discussed again in the Long Term Care section of this booklet under the headings *Homes for the Aged* and *Nursing Homes*.

Chronic Care Program

Care in a hospital can be either an acute short-term illness or for a long-term chronic illness or disorder. When a person requires care as an inpatient for a chronic disorder for a long period of time, and this care includes the need for regular frequent care by skilled professionals, then this care is provided in hospital in a chronic care bed.

Under this program, after 60 days the patient contributes toward the cost of his/her room and board. The cost of health care is paid by the Ontario government. The patient's contribution (the **co-payment**) for room and board is **adjusted on a quarterly basis**. However, there are a few exemptions to the requirement for co-payment.

Further information on chronic care, the co-payment and exemptions is available in the booklet *Sharing the Cost of Chronic Care* available through your local hospital or from:

Ontario Ministry of Health
Health Information Centre
Hepburn Block, 9th Floor
Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1S2
Telephone: (416) 965-3101
or toll-free: 1-800-268-1153
1-800-268-1154

Public Health Nursing

Health units throughout Ontario have public health nursing services which assist seniors to maintain optimum levels of health and independence, thereby enabling many seniors to remain in their own homes. These services are provided either in the home or in a community setting.

Services provided during home visits include:

- assessment of health status
- health counselling and supervision
- referral for appropriate medical care and/or community services such as meals-on-wheels, homemaking, group activities, or services related to specific health needs
- advisory services to families.

Individual or group counselling or health education is also provided in various community settings. To contact your local Public Health Unit, consult the blue pages of your telephone directory in the *Municipal* section under *Public Health.*

St. John Ambulance

HEALTHY AGING — A course designed to help seniors learn how to maintain good health and remain self-reliant.

HEALTHY RETIREMENT – A course that prepares the participants for the physical and emotional changes of aging, and the lifestyle adjustments of retirement.

CARING FOR THE AGING – A 21-hour course to equip the care-giver with the knowledge and skills required to care for an older person in the home.

To find out if these courses are offered in your community, contact your local *St. John Ambulance* as listed in the white pages of your telephone directory or the provincial office:

St. John Ambulance, Ontario Council
46 Wellesley Street E.
Toronto, Ontario
M4Y 1G5
Telephone: (416) 923-8411

HOUSING

Assisted Housing

Ontario Housing Corporation provides assisted rental accommodation for seniors throughout the province. Senior citizen housing is for those who can look after their own daily needs. It should not be confused with homes for the aged, where daily care and food services are provided.

Assisted rental housing is available to persons 60 or older or couples where one person is at least 60 years of age.

Senior citizen buildings are administered by local housing authorities, made up of representatives nominated by the federal, provincial and municipal governments. Operating deficits are shared equally by the federal and provincial governments.

Seniors who live in these buildings generally pay on a **rent-geared-to-income** basis. For seniors, the rent is usually 25 per cent of their gross income.

In addition, the Ontario Housing Corporation acquires the use of units for rent-geared-to-income purposes in properties it does not own, under its rent-supplement program. A tenant signs a lease with the private landlord and pays rent according to income. The difference between that and the market rent is shared equally by the federal and provincial governments.

For further information, contact your local housing authority, listed in the *Government of Ontario* section of the blue pages of the telephone directory.

Non-Profit Housing Corporations

Municipally owned non-profit housing corporations, private non-profit groups and co-operatives also provide low-rental and rent-geared-to-income accommodation for senior citizens in some areas.

Your local municipal office should be able to tell you if non-profit housing corporations or housing co-operatives have accommodation for senior citizens in your community.

Landlords and Tenants — Laws and Rights

Staff at 21 rent review offices located throughout the province can answer questions and arbitrate rent disputes arising between landlords and tenants.

Two major pieces of legislation affect landlords and tenants in Ontario — the Residential Rent Regulation Act and the Landlord and Tenant Act.

The Residential Rent Regulation Act stipulates, among other things, how much a landlord can raise the rent without having to go to rent review to justify a higher increase.

The Landlord and Tenant Act deals with other landlord-tenant

issues such as eviction, a tenant's right to privacy and maintenance responsibilities of landlords and tenants.

For further information or to obtain literature about these Acts, contact your nearest rent review office listed in the *Government of Ontario* section of the blue pages, Ministry of Housing, in your local telephone directory.

Ontario Home Renewal Program

Administered by municipalities in many areas of the province, this program assists homeowners with loans of up to $7,500 to upgrade their homes, with an emphasis on faulty structural and sanitary conditions and on plumbing, insulation, heating and electrical systems.

Physically handicapped homeowners, or homeowners with physically handicapped relatives residing permanently with them, may qualify for loans of up to $15,000 to cover extra costs involved in alterations that make homes more appropriate for their needs.

For local information, contact your municipal clerk or:

Ontario Ministry of Housing
Housing Field Operations
777 Bay St., 2nd Floor
Toronto, Ontario
M5G 2E5
Telephone: (416) 585-6430

Residential Rehabilitation Assistance Program (RRAP)

Under this program the Federal government through Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) provides financial assistance for major repairs to a dwelling. RRAP is divided into three separate programs. These are **Homeowner RRAP, Rental RRAP** and **RRAP for the Disabled**. All programs are available

in urban and rural areas throughout the province.

The amount of assistance you, as a homeowner, may receive is based on the cost of eligible repairs and your household income. For a landlord the assistance depends on the eligible repair costs and the relationship of the estimated post-rehabilitation rents to the average market rent.

If you have or intend to have a disabled person residing in your home or rental unit, financial assistance is also available to improve accessibility and liveability in the home.

For further information on any of the RRAP programs, contact the CMHC office nearest you or your municipality.

LONG TERM CARE

Placement Coordination Services

Placement Coordination Services commenced in 1979 and is now available in 18 areas of the province. The service is totally funded by the Ministry of Health. Its primary objective is to provide a single channel to help people requiring placement in long term medical care facilities obtain suitable accommodation and the most appropriate services. Applications for placement into Nursing Homes and Homes for the Aged in areas serviced by Placement Coordination Services are channelled through this agency.

To find out if there is a Placement Coordination Service in your area, or for further information, contact:

Program Coordinator
Placement Coordination Services, Ministry of Health
Community Health Programs Branch
15 Overlea Blvd., 6th Floor
Toronto, Ontario M4H 1A9
(416) 963-2789

Homes for the Aged

These homes are for seniors who cannot live on their own because they need a certain amount of daily care. Homes for the Aged are operated either by municipalities or by non-profit charitable organizations. The Ontario Ministry of Community and Social Services provides the homes with funds to pay all or part of the cost for people who cannot afford the full rate. These residents are eligible for a comfort allowance, which provides spending money. Most of the homes have been approved for extended care described under *Nursing Homes.*

Some municipal homes for the aged use private homes — called **satellite** homes — to house seniors. Seniors living in a satellite home have full use of facilities provided at the home for the aged.

Many homes for the aged have a special program that allows seniors to stay for short periods of time. This program is often used by seniors who want to get to know the home before moving in as permanent residents, or whose families are on vacation. Short-term emergency admissions are also possible. Payment is arranged in the same way as for permanent residents. Availability of the program depends on whether the home has space.

For a list of Homes for the Aged, contact the nearest area office of the Ontario Ministry of Community and Social Services (see page 5). To apply for admission, contact the home of your choice.

Nursing Homes

Nursing homes are privately run facilities, licensed by the Ontario Ministry of Health, for people who need greater nursing care than can usually be provided at home, but who do not need hospitalization.

Most nursing home patients are eligible for the Ontario Ministry of Health's Extended Care Program for people who need, on average, at least **one and one-half hours** of nursing and

personal care a day. (See the *Extended Health Care Program* under *HEALTH*, page 28).

A list of nursing home addresses may be obtained from:

Ontario Ministry of Health
Nursing Home Branch
15 Overlea Blvd., 5th Floor
Toronto, Ontario
M4H 1A9
Telephone: (416) 963-1038

A brochure entitled *Nursing Homes in Ontario Consider Yourself at Home* explains the eligibility requirements and benefits. It is available from:

Ontario Ministry of Health
Health Information Centre
Hepburn Block, 9th Floor
Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1S2
Telephone: (416) 965-3101

Rest/Retirement Homes

The term rest/retirement homes refers to a wide variety of settings, operated primarily by the private sector, ranging from facilities offering residential care with minimal supervision to luxury retirement complexes offering extensive personal care and recreational activities.

Currently, there are no provincial guidelines or regulations establishing the standards of care in rest/retirement homes although they are subject to public health standards, and fire and building regulations.

For further information contact:

Ontario Long Term Residential Care Association
105 Robinson Street
Oakville, Ontario L6J 1G1
Telephone: (416) 849-4999

OTHER SERVICES

Consumer Information Services

The Ontario Ministry of Consumer and Commercial Relations provides a range of information and assistance through its **Consumer Information Centre** in Toronto and eight consumer service bureaus across Ontario.

The **Consumer Information Centre** provides the public with information about the programs and services of the ministry, assists with the dissemination of ministry and government publications, and handles a large volume of inquiries from consumers.

Speech and/or hearing impaired consumers who have access to a specially equipped telephone TTY/TDD can call the Centre at 963-0808. Collect calls accepted. For further information contact:

The Consumer Information Centre
555 Yonge Street
Toronto, Ontario
M7A 2H6
Telephone: (416) 963-1111
TTY/TDD (416) 963-0808
Toll-free: 1-800-268-1142

Consumer Services Bureaus are located in eight Ontario cities. They will accept complaints about unfair business practices and provide copies of Ministry publications. Their addresses and telephone numbers are:

250 Windsor Avenue
6th Floor
Windsor, Ontario
N9A 6V9
Telephone: (519) 254-6413

P.O. Box 5000
435 James Street S.
Thunder Bay, Ontario
P7C 5G6
Telephone: (807) 475-1641

119 King Street W.
5th Floor
P.O. Box 2112
Hamilton, Ontario
L8N 3Z9
Telephone: (416) 521-7554

139 George Street N.
8th Floor
Peterborough, Ontario
K9J 3G6
Telephone: (705) 743-8728

199 Larch Street
5th Floor
Sudbury, Ontario
P3E 1C3
Telephone: (705) 675-4378

P.O. Box 5600
8th Floor
80 Dundas Street E.
London, Ontario
N6A 2P3
Telephone: (519) 679-7150

555 Yonge Street
8th Floor
Toronto, Ontario
M7A 2H6
Telephone: (416) 963-0321

10 Rideau Street
2nd Floor
Ottawa, Ontario
K1N 9J1
Telephone: (613) 566-3878

Criminal Injuries Compensation Board

The Criminal Injuries Compensation Board is authorized to award compensation to victims of violent crime, committed in Ontario, and which results in personal injuries or death. A victim, a person responsible for the cost of providing for a victim, and when a victim dies as a result of violent crime, or dependants of a victim, may be eligible for compensation.

Applications should be made within one year of the date of injury or death. A pamphlet giving further details may be obtained by contacting:

The Criminal Injuries Compensation Board
439 University Avenue
17th Floor
Toronto, Ontario M5G 1Y8
Telephone: (416) 965-4755

Driver's Licence

Drivers of passenger cars who are 80 or older must take a vision, written and road test each year. For commercial vehicles, these tests and a medical report are required each year after age 65. For further information, call your nearest Driver Examination Centre listed in the *Government of Ontario* section of the blue pages of the telephone directory.

Employment/YMCA-OVER 55 Program

YMCA-OVER 55 is a program of the YMCA of Metropolitan Toronto funded through *Employment and Immigration Canada Outreach.*

The program seeks to place persons 55 and over in permanent or part-time employment. It also seeks employment opportunities from employers who are prepared to hire experienced mature workers.

This service is free to both the employer and the person seeking employment.

Interested persons can obtain further information by contacting:

YMCA-OVER 55
15 Robina Avenue
(St. Clair & Oakwood)
Toronto, Ontario M6C 3Y4
Telephone: (416) 656-8383

Energy

The Ministry of Energy provides an inquiries service on energy-related topics. It offers advice and brochures on ways to improve energy efficiency in the home. It also provides information on government programs which assist Ontario homeowners in reducing their energy consumption. For information, please write to:

Energy Ontario
GMS Box 37
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1N3

or phone 965-3246 in Toronto. Outside Metro Toronto, call your operator and ask for Zenith 80420 (toll-free). You may also visit our office which is located on the ground floor of 62 Wellesley Street West.

Fishing Licenses

Ontario residents between the ages of 18 and 64 require a licence to fish. However, Ontario's senior citizens (people aged 65 years and over) **are not required to purchase a licence**. For further information on fishing, including seasons and regulations, please call or write:

Ontario Ministry of Natural Resources
Public Information Centre
Room 1640
Whitney Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1W3
Telephone: (416) 965-7883

Legal Aid

If you need a lawyer or legal advice but cannot afford it, the Ontario Legal Aid Plan **may** pay all or part of your costs. Wills **may be** made free for seniors receiving both the Old Age Security pension and the Guaranteed Income Supplement. There are 47 legal aid area directors throughout the province, who can be located by contacting your nearest area office. Look in the yellow pages of the telephone directory under *Lawyers for Legal Aid* or contact:

Ontario Legal Aid Plan
70 Centre Street
Toronto, Ontario
M5G 2E7
Telephone: (416) 598-0200

Ask for the free pamphlet, *Legal Aid*, which describes the Legal Aid Plan.

Community Legal Clinics

The Ontario Legal Aid Plan also operates 64 Community Legal Clinics across Ontario which can help you with unemployment insurance, welfare, workers' compensation, landlord-tenant disputes, debtor-creditor problems and other matters. For the name and address of the clinic nearest you, contact your local Legal Aid office as listed in your yellow pages under *"Lawyers"*.

Lawyer Referral Service

The Law Society operates a Lawyer Referral Service to assist the public with the selection of a lawyer. If you have a legal problem (or think you do), call the Referral Service at 947-3330. Outside of Metro Toronto, dial toll-free 1-800-268-8326. From Area Code 807, ask the operator for Zenith 58600.

The operator will give you the name of a lawyer participating in the Service who practices in your geographic area and who has indicated an interest in dealing with your type of problem. Tell the lawyer you have been referred through the Lawyer Referral Service. You will not be charged any fee for up to one-half hour of consultation.

Dial-A-Law

The Dial-A-Law program of the Law Society provides free taped legal information on a wide variety of subjects in everyday language, ranging from Criminal Law to Wills and Estates.

Just dial 947-3333, or outside Toronto — but within the (416)

Area Code — dial toll-free 1-800-387-2920 and ask the operator for the tape of your choice. From Area Codes (519), (613) and (705) — dial 1-800-387-2992 and from Area Code (807) — ask the operator for Zenith 99210.

To obtain a copy of the *Dial-A-Law tape guide*, call (416) 947-3465.

Libraries

Public library services reach virtually every citizen in Ontario. There are 1,710 service points where books, magazines, newspapers and audio-visual materials are available for loan. Special services such as the provision of large print and talking books for the visually impaired are also offered. As well, public libraries provide reference and information services and a variety of general interest programs. Public libraries contribute to the accessibility of ideas and information for all people in the community. If, for health related reasons, you are unable to visit your local library, it may be possible to arrange for library materials to be delivered to your home. Libraries are listed in the white pages of local telephone directories under *Public Libraries*, or the name of the community.

Nutrition and Food

The Consumer Information Centre of the Ontario Ministry of Agriculture and Food offers a wide variety of pamphlets on the subject of food and nutrition (as well as agriculture and horticulture). Most publications are free of charge.

Specialists in Toronto are available to answer telephone calls and letters. If writing, please indicate your telephone number in order to expedite your request in case of problems.

Write, telephone or visit:

The Consumer Information Centre
Ontario Ministry of Agriculture and Food
801 Bay Street
Toronto, Ontario
M7A 2B2
Telephone: (416) 965-1421
LOCATION: two doors north of the main entrance of
801 Bay Street at College

If outside Metro Toronto, contact your nearest Ontario Ministry of Agriculture and Food office by consulting the *Ontario Government* section, *Agriculture and Food — Ministry of*, in the blue pages of your telephone directory.

Further information on Nutrition may be obtained by contacting:

Ontario Ministry of Health
Health Information Centre
Hepburn Block, 9th Floor
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1S2

Ombudsman

The Ontario Ombudsman has broad powers to investigate complaints against the actions, decisions, procedures, and practices of agencies of the Ontario Government; such as, Workers' Compensation, OHIP, family benefits, GAINS, retail sales tax and many others. The Ombudsman cannot deal with Federal and Municipal matters, or decisions made by the Courts, judges and Ontario Cabinet.

The Ombudsman should be considered as the last resort — the person who tries to help you after all appeal procedures and all other approaches have failed.

You can write to:

The OMBUDSMAN of ONTARIO
125 Queen's Park
Toronto, Ontario
M5S 2C9
or, call collect: (416) 586-3300

There are **Regional Offices** in North Bay, Timmins, Ottawa, Thunder Bay and Kenora. There are also **District Offices** in: London, Windsor and Sault Ste. Marie. To contact the Office nearest you, consult the blue pages of your telephone directory, *Ontario Government* Section: *Ombudsman, Ontario.*

Ontario Advisory Council on Senior Citizens

The Council advises the government of Ontario, through the Minister for Senior Citizens' Affairs, on matters related to the well-being of the aged and aging persons across the Province. Council publishes a quarterly newspaper, *Especially for Seniors*, which is sent to everyone receiving the Federal Old Age Security pension. Through responses to the paper, correspondence and consultations with seniors' organizations, associations, individuals and Government Ministries, Council is kept informed about issues affecting the lives of seniors and promotes the development and creation of opportunities for self-help for seniors. Council can be contacted by writing to:

Ontario Advisory Council on Senior Citizens
700 Bay Street
Suite 203
Toronto, Ontario M5G 1Z6
Telephone: (416) 965-2324

Ontario Human Rights Commission

The Ontario Human Rights Commission administers the **Human Rights Code 1981**, which provides for equal treatment without discrimination in the important areas of accommodation, goods,

services and facilities, and contracts. Senior citizens are now also covered by the Code as age is defined as 18 years of age and over in all sections of the legislation, except in the area of employment where it is 18 to 65 years.

For further information, please write to:

Ontario Human Rights Commission
400 University Avenue
Toronto, Ontario M7A 1T7

or the nearest office of the *Ontario Human Rights Commission*, or phone (416) 965-6841.

Ontario Intercity Transportation Guide

A new edition of this pocket-size fold-out free Guide will soon be published by the Ministry of Transportation. The layout has been improved to enhance its use, typeface and colour improved for easier reading, and 200 more communities added. Information on terminal facilities has been introduced in this edition.

The Guide provides information on public carrier air, bus and rail routes throughout Ontario. A multi-coloured route map shows regular air, bus and rail routes and indicates whether or not there is daily service. Service from communities to Pearson International Airport is also identified.

Some 275 communities are shown directly on the map and listed in a directory, and an additional 625 other communities also served by public transportation are listed with a grid index. An enlargement is included of the Metro Toronto area, showing GO and TTC subway connections.

To assist in trip planning there is a table which shows typical travel times by car, bus, rail and air between a number of cities, and the distances. The Guide is available **free of charge** at many carrier ticket offices, travel agents, and local offices of the Ministry of Transportation, the Ministry of Northern Development and Mines, and offices and information centres of the Ministry of Tourism and Recreation.

Ontario Welcome House

Immigrants to Canada may use the services of the Ministry of Citizenship's Ontario Welcome House offices in Toronto, North York, Scarborough, Mississauga and Hamilton.

Staff at Welcome House will give information to recently arrived seniors or their families about government grants and special privileges available to seniors, and about facilities such as senior citizen clubs, nursing homes and low-income housing. If necessary, they will assist with filling out forms and applications. They will also refer seniors to appropriate cultural organizations. All these services are **free of charge** and are available in **39 languages and dialects**. Ontario Welcome House addresses are:

Ontario Welcome House — **Toronto**
454 University Avenue
Toronto, Ontario
M5G 1R6
Telephone: (416) 965-3021

Ontario Welcome House — **Scarborough**
Brimley Place
4441 Sheppard Avenue E.
Scarborough, Ontario
M1S 1V3
Telephone: (416) 965-9902

Ontario Welcome House — **North York**
Downsview Plaza
1056A Wilson Avenue
Downsview, Ontario
M3K 1G6
Telephone: (416) 633-7080

Ontario Welcome House — **Mississauga**
Confederation Place
90 Dundas Street West
Mississauga, Ontario L5B 2T5
Telephone: (416) 848-4680

Ontario Welcome House — **Hamilton**
2 King Street W.
Hamilton, Ontario
L8P 1A1
Telephone: (416) 521-7569

The Ontario Ministry of Citizenship has a book, *Newcomer's Guide to Services in Ontario*, available free of charge in several languages. To obtain a copy, contact:

Newcomer Services Branch
77 Bloor Street W., 5th Floor
Toronto, Ontario M7A 2R9
Telephone: (416) 965-9919

Privilege Card — Ontario's Senior Citizens

Anyone who receives the Old Age Security pension automatically receives this card. It can be used as identification for reduced admissions to many cultural and recreational programs. It also allows eligible seniors to receive benefits under the Ontario Drug Benefit Program. For details of the *Ontario Senior Citizen Privilege Card* refer to the Ontario Drug Benefit program description on page 26.

Unnumbered cards are available to Ontario residents who have lived in the province for less than one year. These can be used for the reduced admissions but do not allow for free prescription drugs.

Publications

The Ontario Ministry of Government Services distributes publications produced by the various ministries and agencies of the Government.

Publications may be obtained through a personal visit to:
Ontario Government Bookstore
880 Bay Street
Toronto, Ontario

or by mail order through the **Publication Services Section**. A monthly publications checklist and an annual publications catalogue (nominal charge) are available for ordering purposes. Contact:

Publications Services Section
880 Bay Street, 5th Floor
Toronto, Ontario
M7A 1N8
Telephone: (416) 965-6015

In area code 807 ask the operator for Zenith 67200 (toll-free); from other Ontario communities dial 1-800-268-7540 for toll-free service. Publications are now also distributed by:

Access Ontario
10 Rideau Street
Rideau Centre Mall
Ottawa, Ontario
K1N 9J1
Telephone: (613) 566-2721

Information on Ontario government publications is also available from public libraries that display the "*Depository Library*" sign in entrance areas.

Recreation

The Ministry of Tourism and Recreation has Tourism and Recreation Operations staff located throughout the province who work primarily with Municipal Recreation Authorities and regional organizations.

Tourism and Recreation offices provide:

- —Consultative services
- —Leadership training
- —Community planning information
- —Research assistance
- —Current information on recreation trends
- —Assistance for innovative pilot programs
- —Specialized resource personnel
- —Organizational development
- —Access to an up-to-date resource centre
- —Publications
- —Facility development information
- —Retirement planning information

Your local Tourism and Recreation Operations office is listed in the blue pages of your local phone directory.

Publications

—A Guidebook for Intergenerational Programming	$1.50
—Assessing Recreation Services for Older Adults in Small Communities	$1.50
—It's Up To You ...(Kit for leaders of Pre-retirement Planning Programs)	$3.50
—Leisure Can be Pleasure ...(Changing Roles in Retirement)	$1.75
—Options ...Retirement Information and Exercises (for individuals and partners planning for leisure in later years)	$3.25
—Recreation for Older Adults ...A Program Manual	$2.00
—The Intergenerational Mix	.25

—Time On Their Hands . . . (a manual on recreation for older adults in residential situations and the homebound elderly)	$3.00
—You Can Do It (Leisure Counselling)	$3.00
—Vous en êtes capable (French Leisure Counselling)	$1.75
—Savoir apprécier ses temp libres . . . (French Leisure Can Be Pleasure)	$1.75
—Retirement Planning Program for Small Communities in Ontario	$10.00

The above publications may be ordered from:

Ontario Government Bookstore
Publications Centre
880 Bay Street
Toronto, Ontario M5S 1Z8
Telephone: (416) 965-2054
Toll-free number: 1-800-268-7540

Orders sent by mail must be accompanied by a cheque or money order made payable to the *Treasurer of Ontario*.

Provincial Parks — Conservation Authorities

Many recreational centres in Ontario offer free entry or reduced rates to seniors. In provincial parks, Ontario senior citizens may camp free of charge Sunday to Thursday and may camp for half the regular camping fee on Friday and Saturday. For the free pamphlet entitled *Senior Citizens' Use of Ontario Provincial Parks*, call or write to:

Ontario Ministry of Natural Resources
Public Information Centre
Room 1640, Whitney Block
Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1W3
Telephone: (416) 965-3081

Transportation

Many communities have arranged special ways to help seniors with local transportation.

Seniors' clubs often have volunteer drivers to take seniors to clinics, shopping centres and recreational centres. Some taxi companies have reduced rates for seniors and, in areas where a public transportation system exists, there may be a dial-a-bus system that allows you to arrange to be picked up at your home.

To find out what is available in your area, call your local Community Information Centre listed under *Information* in the **white pages** of your telephone directory, or refer to the **CIC's** listed in this Guide (see page 7).

Travel

The Ministry of Tourism and Recreation produces a *Senior Citizens Attraction Guide* containing information about free or reduced admission rates to historical sites and tourist attractions for people over 65. This booklet and a list of many other publications useful to travellers is available from:

Ontario Travel
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 2E5
From the Toronto calling area
Telephone: (416) 965-4008 (English)
(416) 965-3948 (French)
From Canada and Continental U.S.A. (except Yukon, N.W.T. and Alaska)
Telephone (toll-free): 1-800-268-3735 (English)
From Canada (except Yukon and N.W.T.)
Telephone (toll-free): 1-800-268-3736 (French)

Ontario Tax Grants

There are two Ontario Tax Grants available to qualifying Ontario seniors. This program replaces Ontario Property and Sales Tax Credits for all Ontario senior citizens.

1. *Sales Tax Grant*

   Provides $50 annually to every Ontario senior who is 65 by December 31 of the grant year. **Old Age Security recipients receive this grant automatically — no application is necessary.**

2. *Property Tax Grant*

   Provides up to $600 annually to eligible Ontario senior households. Based on 100% total annual property tax or 20% total annual rent paid on an eligible Ontario principal residence.

   The grant is paid in two installments. The spring payment equals 50% of the previous year's entitlement and is paid automatically without application. Fall payment is based on an application form which is mailed automatically to most Old Age Security recipients.

More information is available free of charge in the brochure *Ontario Tax Grants for Seniors* or by calling the Ministry of Revenue's toll-free multilingual information centre:

In Metro Toronto, dial 965-8470
In Oshawa, dial 433-5155
In area code 416, dial 1-800-263-7700
In area code 807, dial 1-800-263-3792
In all other areas, dial 1-800-263-3960

or write to:

Ministry of Revenue
Guaranteed Income and Tax Credit Branch
P.O. Box 624
33 King Street W.
Oshawa, Ontario
L1H 8H8

or visit:

The Public Enquiry Centre
Ministry of Revenue
50 Grosvenor Street
(1 block south of Wellesley Street just west of Bay Street)
Toronto, Ontario
M5S 2V3

Tax Exemption

Disabled and Seniors in the Community Program

This program introduced in the Ontario budget in 1984, provides any property owner with **a property tax exemption** for improvements made to an existing home after May 15, 1984, if the improvements were made to accommodate people who are 65 or older and those of any age with physical or mental disabilities that would otherwise require them to live in an institution.

This property tax exemption, which has been designed to encourage the disabled and seniors to continue to live in their homes, applies as long as the senior or disabled persons use the property as their principal residence and as long as the number of residential units does not exceed three.

More detailed information on this program may be obtained by contacting a Regional Assessment office at the telephone number listed under *Ministry of Revenue* in the *Ontario Government section* of the blue pages of your telephone directory, or by calling one of the following toll-free numbers:

In Metro Toronto, dial 965-8470
In Oshawa, dial 433-5155
In area code 416, dial 1-800-263-7700
In area code 807, dial 1-800-263-3792
In all other areas, dial 1-800-263-3960

or visit:
The Public Enquiry Centre
Ministry of Revenue
50 Grosvenor Street
(1 block south of Wellesley, just west of Bay)
Toronto, Ontario

Municipal Elderly Residents Assistance Act

Ontario municipalities may allow tax credits for property taxes levied on residential property owned and occupied by senior citizens. Not all municipalities participate in this tax credit program. To find out if your municipality participates and whether you are eligible for the program, contact your Municipal Tax Office listed under *Taxes* in the local government section of the blue pages of the telephone directory.

PROVINCIAL SENIORS' ORGANIZATIONS

Association of Jewish Seniors
3rd Floor
530 Wilson Avenue
North York, Ontario
M3H 1T6
(416) 635-2860

Canadian Council of Retirees
c/o The Canadian Labour Congress
Room 206, 15 Gervais Drive
Don Mills, Ontario
M3C 1Y8
(416) 488-7707

Canadian Institute of Religion
and Gerontology
40 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M9
(416) 924-5865

Canadian Pensioners Concerned
Ontario Division
51 Bond Street
Toronto, Ontario M5B 1X1
(416) 368-5222

La Federation des Aines Francophones
de l'Ontario
325 Besserer Street, Apt. 707
Ottawa, Ontario
K1N 6B4
(613) 235-4258

One Voice Seniors Network
350 Sparks Street
Suite 901
Ottawa, Ontario
K1R 7S8
(613) 238-7624

Ontario Advisory Council on
Senior Citizens
700 Bay Street, 2nd Floor
Toronto, Ontario M7A 2G7
(416) 965-2324

Ontario Coalition of Senior
Citizens' Organizations
3995 Bathurst Street, #208
North York, Ontario
M3H 5V3
(416) 631-0969

Committee on Aging
Ontario Council on Social
Development
60 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M4W 3B8
(416) 485-1980

Senior Talent Bank Association
161 Eglinton Avenue East
Toronto, Ontario
M4P 1J4
(416) 483-2626

Senior Volunteers in Public Service
344 Bloor Street West
Suite 207
Toronto, Ontario
M5S 1W9
(416) 923-4477

Superannuated Teachers of Ontario
1260 Bay Street
Toronto, Ontario
M5R 2B5
(416) 962-9463

United Senior Citizens of Ontario
3033 Lakeshore Blvd. West
Toronto, Ontario
M8V 1K5
(416) 252-2021

INDEX

	Page
accommodation	31
alzheimer programs	10
assistive devices program (ADP)	28
chronic care program	29
Citizens Inquiry Bureau	3
clubs	15
CMHC	33
comfort allowance	35
community information centres (CIC's)	7
consumer information	37
correspondence courses	17
criminal injuries	38
day care	13
dial-a-bus	51
diners' clubs	13
driver's licence	39
drug benefit	26
education	15
Elderhostel Canada	18
Elderly Persons' Centres	10
employment	39
energy	39
extended care	28
financial assistance	19
fishing licences	40
food	42
GAINS	21
Guaranteed Income Supplement (GIS)	20
health care	11
home care	11

home renewal program 33
home repairs 33
homes for the aged 35
home support 13
homemaker services 12
housing 31
Human Rights Commission 44
immigrants 46
income supplements 19
information centres (CIC's) 7
inquiries 2
insurance 23
Integrated Homemaker Program 14
landlords and tenants (laws and rights) 32
lawyer referral service 41
legal aid 40
legal clinics 41
libraries 42
long term care 34
meals-on-wheels 13
Northern Development and Mines —
Northern Affairs Officers 3
nurses 28-30
nursing homes 35
nutrition and food 42
Office for Senior Citizens' Affairs 2
Old Age Security (OAS) 20
Ombudsman 43
Ontario Advisory Council on Senior Citizens 44
Ontario Health Insurance Plan (OHIP) 25
Ontario Housing Corporation (OHC) 31
Ontario Human Rights Commission 44
Ontario Intercity Transportation guide 45
pensions 21
placement coordination services 34

privilege card 47
property tax grants 52
provincial parks 50
provincial seniors' organizations 54
publications 47
public health nursing 30
radio (education) 17
recreation 48
rent-geared-to-income housing 31
rent review 32
rest/retirement homes 36
St. John Ambulance 30
sales tax grant 52
satellite homes 35
senior centres/clubs 15
senior citizen apartments 31
Soldiers' Aid Commission 24
Spouse's Allowance (SPA) 20
tax grants and exemptions 52
television 19
toll-free inquiries 2
transportation 51
travel 51
unemployment insurance 23
veterans/Pensions for Disability 23
visiting 11
volunteers 15
War Veterans Allowance 23
Welcome House 46
wheels-to-meals 13
Widowed Spouse's Allowance 20
wills 40
YMCA-OVER 55 program 39
Zenith Ontario 1

NOTES

"Renseignements-Ontario

Service de renseignements *en français* sans frais d'appel sur les programmes du gouvernement de l'Ontario:

1-800-268-7507

Si votre indicatif régional est 807, composez le 0-416-965-3865 et dites au téléphoniste qu'il s'agit d'une communication à frais virés.

Si l'on ne peut répondre à votre question immédiatement, nous nous engageons à vous rappeler avec la réponse à votre question dans les 48 heures qui suivent votre appel."

On peut se procurer des exemplaires de ce guide en français en appelant Renseignements Ontario au **1-800-268-7507**.

For additional copies of this booklet write to:

Office for Senior Citizens' Affairs
76 College Street, 6th Floor
Toronto, Ontario M7A 1N3
Telephone: (416) 965-5106 (collect calls accepted)

Ontario

Office for
Senior Citizens' Affairs
Mavis Wilson, Minister

ISBN 0-7729-3155-0
300M / 12/87

Guide

À L'INTENTION DES

PERSONNES ÂGÉES

Ontario

Message de l'honorable
Mavis Wilson
Ministre déléguée
aux Affaires des personnes
âgées de l'Ontario

En tant que ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées, j'ai le plaisir de vous présenter l'édition de 1988 du **Guide à l'intention des personnes âgées.**

Ce guide est un ouvrage pratique de référence qui fait état du vaste éventail de programmes et de services destinés aux personnes âgées en Ontario. Il renferme de courtes descriptions des divers programmes et il vous indique les endroits où vous pouvez vous adresser pour obtenir de plus amples renseignements ou les services dont vous avez besoin.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à l'Office des personnes âgées au (416) 965-5106.

Je sais à quel point il est important pour les personnes âgées d'avoir accès à des renseignements précis sur les divers programmes et services qui leur sont offerts en Ontario. J'espère de tout coeur que ce guide vous sera utile.

Recevez mes meilleures salutations.

La ministre,

Mavis Wilson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
RENSEIGNEMENTS	2
Office des personnes âgées	2
Renseignements-Ontario	3
Ministère du Développement du Nord et des Mines — agents aux affaires du Nord	3
Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario	6
Centres d'information communautaire (CIC)	8
SERVICES COMMUNAUTAIRES	11
Programmes pour les victimes de la maladie d'Alzheimer	11
Centres pour personnes âgées	11
Programme de soins à domicile	12
Services d'aides familiales et d'infirmières	14
Programme d'aide à domicile	14
Programme intégré de services d'aides familiales	15
Programme Nouveaux horizons	16
Clubs de l'âge d'or	16
Services de bénévolat des personnes âgées	17
ÉDUCATION	17
Enseignement postsecondaire	18
Enseignement secondaire	18
Open College	19
Elderhostel Canada	20
TVOntario	21
FINANCES	22
Pension de sécurité de la vieillesse	22
Supplément de revenu garanti (SRG)/Allocation au conjoint	22

Allocations aux veufs et veuves 23
Régime de pensions du Canada (RPC) 23
Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (GAINS) 24
Prestations familiales 25
Aide sociale générale 25
Assurance-chômage 26
Allocations aux anciens combattants/Allocations de guerre pour les civils 27
Commission d'aide aux anciens combattants 28

SANTÉ 28

Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP) 28
Régime de médicaments gratuits de l'Ontario pour les personnes âgées 29
Programme d'appareils et de prothèses (PAP) 32
Programme de soins prolongés 33
Programme de soins pour malades chroniques 34
Infirmiers et infirmières de la santé publique 34
Ambulance Saint-Jean 35

LOGEMENT 36

Logement subventionné 36
Sociétés de logement à but non lucratif 36
Propriétaires et locataires : la loi et les droits 37
Programme de rénovation des logements de l'Ontario 18
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) 39

SOINS DE LONGUE DURÉE 39

Services de coordination des placements 39
Foyers pour personnes âgées 40
Maisons de soins infirmiers 41
Maisons de repos et de retraite 42

AUTRES SERVICES 43

Services d'information aux consommateurs 43
Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels 44

Permis de conduire 45
Emploi/Programme Over 55 du YMCA 45
Énergie 46
Permis de pêche 46
Aide juridique 47
Services juridiques communautaires 47
Service de référence juridique 48
"Dial-A-Law" 48
Bibliothèques 49
Alimentation 49
Ombudsman 50
Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or 51
Commission ontarienne des droits de la personne 52
Ontario Intercity Transportation Guide 52
Maison d'accueil de l'Ontario 53
Carte de personne âgée de l'Ontario 55
Publications 55
Loisirs 56
Parcs provinciaux — Offices de protection de la nature 58
Transports 59
Voyages 59

SUBVENTIONS ET EXEMPTIONS FISCALES 60

Subventions fiscales de l'Ontario 60
Exemptions fiscales 62
Loi sur l'aide municipale aux personnes âgées 63

ORGANISMES POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE LA PROVINCE 63

INDEX 66

Renseignements-Ontario 3e page de couverture

Les renseignements contenus dans la présente brochure ne visent pas à remplacer les lois et les règlements.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ Nº DE TÉLÉPHONE _____

NUMÉRO D'OHIP _____

NUMÉRO DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE _____

NUMÉRO DE CARTE DE PERSONNE ÂGÉE DE L'ONTARIO
(CARTE DU RÉGIME DE MÉDICAMENTS GRATUITS DE L'ONTARIO) _____

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE _____

NOM ET Nº DE TÉLÉPHONE :

PARENT _____

AMI _____

MEMBRE DU CLERGÉ _____

MÉDECIN

PHARMACIEN _____

AVOCAT _____

DÉPUTÉ PROVINCIAL _____

OFFICE DES PERSONNES ÂGÉES (416) 965-5106
(appels à frais virés acceptés)

BUREAU DE SANTÉ _____

AMBULANCE _____

SERVICE DES INCENDIES _____

POLICE _____

INTRODUCTION

Le présent guide à l'intention des personnes âgées de l'Ontario décrit le vaste éventail de programmes et de services qui vous sont offerts. Il ne donne pas tous les détails, mais il donne une brève description de chaque programme et vous dit comment communiquer avec les personnes qui sont en mesure de vous aider.

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à améliorer les services offerts au public. Si vous voulez vous renseigner au sujet d'un programme, vous devriez donc pouvoir le faire sans aucune difficulté.

Tous les programmes du gouvernement de l'Ontario figurent maintenant dans les pages bleues de tous les annuaires téléphoniques de l'Ontario, sous la rubrique *Gouvernement de l'Ontario*.

Si vous ne trouvez pas le renseignement voulu dans les pages bleues, adressez-vous au service de renseignements généraux (voir page 2) que vous pouvez appeler gratuitement de n'importe quelle partie de la province. Si le téléphoniste n'est pas en mesure de vous aider, il transmet l'appel à la personne compétente ou vous donne le numéro d'un bureau qui peut vous fournir les renseignements dont vous avez besoin et que vous pouvez appeler sans frais.

La population du Nord de la province dispose d'une source unique d'information sur les services gouvernementaux. En effet, le ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario représente, dans cette région, l'ensemble des services, ministères et organismes du gouvernement. Le ministère a des bureaux dans plusieurs localités du Nord de l'Ontario et fournit des renseignements sur tous les programmes du gouvernement. S'il n'y a pas de bureau du ministère dans votre localité, composez le Zénith 33160 (sans frais). Les numéros de téléphone

et adresses des bureaux locaux figurent dans la section de la présente brochure intitulée *Renseignements* (voir page 3).

Le *Guide à l'intention des personnes âgées* réunit dans une même brochure les renseignements concernant tous les services offerts aux personnes âgées en Ontario; il décrit les programmes et les services offerts par les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que par les municipalités et les organismes privés. Consultez-le si vous voulez tirer le meilleur parti possible des services qui vous sont offerts en Ontario.

RENSEIGNEMENTS

Office des personnes âgées

L'Office des personnes âgées a deux rôles principaux, à savoir l'élaboration des politiques et les services d'information. D'une part, l'Office est chargé de formuler les grandes lignes des politiques qui régissent les services offerts aux personnes âgées et d'assurer la coordination appropriée des politiques qui touchent les aînés. Des responsabilités spéciales lui sont également dévolues en ce qui a trait à certaines initiatives mentionnées dans le Livre blanc sur les services de santé et les services sociaux, intitulé **Nouvelles orientations.** D'autre part, l'Office renseigne les personnes âgées et fait connaître leur contribution aux activités de la collectivité.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes et services à l'intention des personnes âgées, prière de s'adresser à :

L'Office des personnes âgées
76, rue College, 6e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1N3
No de tél. : (416) 965-5106 (appels à frais virés acceptés)

Veuillez mentionner votre numéro de téléphone dans toute correspondance afin que nous puissions vous aider rapidement à résoudre vos problèmes.

Renseignements-Ontario

Il s'agit d'un service de renseignements **en français** sans frais d'appel sur les programmes du gouvernement de l'Ontario, dont le numéro est :

1-800-268-7507

Si votre indicatif régional est 807, composez le 0-416-965-3865 et dites au téléphoniste qu'il s'agit d'une communication à frais virés.

Un service provincial de renseignements ATME (télétype) à l'intention des malentendants est également offert par téléphone. Depuis la région de Toronto, composez le 965-5130. Depuis la région d'Ottawa, composez le 566-2761. Les utilisateurs du service ATME qui sont à l'extérieur des régions de Toronto ou d'Ottawa peuvent rejoindre le service des renseignements généraux en appelant le 1-800-268-7095 (appels sans frais).

Si l'on ne peut répondre à votre question immédiatement, on vous orientera vers le bureau approprié ou on vous donnera un numéro que vous pourrez appeler sans frais pour rejoindre le bureau pertinent. Vous pouvez également appeler le **Bureau de renseignements,** au (416) 965-3535 (appels à frais virés acceptés).

Ministère du Développement du Nord et des Mines — agents aux affaires du Nord

Dans le Nord de l'Ontario, le ministère du Développement du Nord et des Mines dispose d'un réseau de 30 bureaux, dispersés dans toute la région. Les agents aux affaires du Nord offrent un service central de renseignements et d'aide en ce qui concerne tous les programmes et services gouvernementaux.

Depuis les collectivités éloignées du Nord de l'Ontario, on peut

rejoindre l'agent aux affaires du Nord le plus proche en demandant, sans frais, le Zénith 33160 au téléphoniste. Lorsque cela s'avère nécessaire, les agents aux affaires du Nord font des visites à domicile.

Nord-Est de l'Ontario

(Indicatif régional 705)

Blind River
13, rue Lawton
P0R 1B0
356-2226

Chapleau
31, rue Birch est
P0M 1K0
864-1515

Cochrane
161, 6e avenue
Case postale 668
P0L 1C0
272-4274

Elliott Lake
10, Brunswick Walk
P5A 2A8
848-7133

Espanola
Espanola Mall
Case postale 1718
Route 6 sud
P0P 1C0
869-1532

Hearst
904, rue George
Case postale 1688
P0L 1N0
362-4358

Iroquois Falls
253, promenade Ambridge
Case postale 460 'A'
P0K 1G0
232-4001

Kapuskasing
Model City Mall
P5N 2E9
335-6008

Kirkland Lake
32A, avenue Prospect
Case postale 635
P2N 3K1
567-3291

Mindemoya
rues King et Young
Case postale 128
P0P 1S0
377-5396

Moosonee
rue Main
Case postale 307
P0L 1Y0
336-2991

New Liskeard
310, avenue Whitewood
Case postale 68
P0J 1P0
647-7391

North Bay
267, rue Main ouest
P1B 2T8
472-3911

Parry Sound
70, rue Church
P2A 1Y9
746-4296

Sault Ste. Marie
444, rue Queen est
P6A 1Z7
254-6623

Sturgeon Falls
191, rue Main
P0H 2G0
753-2900

Sudbury
199, rue Larch
1er étage
P3E 5P9
675-4451

Timmins
83, avenue Wilson
P4N 2S7
267-1401

Wawa
27, rue Gold
P0S 1K0
856-2354

Nord-Ouest de l'Ontario

(Indicatif régional 807)

Atikokan
123, rue Marks
Case postale 940
P0T 1C0
597-2701

Dryden
34A, rue King
P8N 1B3
223-5231

Fort Frances
529, avenue Mowat
P9A 1Z1
274-5329

Geraldton
305, rue Main
Case postale 69
P0T 1M0
854-0266

Ignace
100, rue Main
Case postale 196
P0T 1T0
934-2260

Kenora
12, rue Main
Case postale 5050
P9N 3X9
468-5548

Marathon
Édifice Peninsula
Case postale 280
P0T 2E0
229-1153

Nipigon
16, rue Front
Case postale 8
P0T 2J0
887-3230
(mardi, mercredi, jeudi seulement)

Rainy River
408, avenue Atwood
Case postale 430
P0W 1L0
852-3287

Red Lake
242, rue Howey
Case postale 950
P0V 2M0
727-2870

Sioux Lookout
42, rue King
Case postale 147
P0V 2T0
737-1318

Thunder Bay
428, avenue Victoria est
P7C 1A5
475-1425

Si vous habitez une région éloignée, appelez le téléphoniste et demandez le Zénith 33160 (appels sans frais).

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Ce ministère met à votre disposition un grand nombre de programmes; c'est donc avec ce ministère que vous devez communiquer le plus souvent. Ses bureaux de secteur sont répartis dans toute la province.

Région du Sud-Est

Kingston
1055, rue Princess
Bureau 103
Kingston (Ontario)
K7L 5T3
(613) 545-0539

Ottawa
10, rue Rideau
7e étage
Centre Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 9J1
(613) 234-1188

Peterborough
60, rue Hunter est
Peterborough (Ontario)
K9H 1G5
(705) 743-1624

Région du Sud-Ouest

Hamilton
Case postale 2112
119, rue King ouest
6e étage
Hamilton (Ontario)
L8N 3Z9
(416) 521-7280

London
495, rue Richmond
6e étage
London (Ontario)
N6A 5A9
(519) 438-5111
(Services aux personnes âgées)

Waterloo
75, rue King sud
5e étage
Waterloo (Ontario)
N2J 1P2
(519) 886-4700

Windsor
250, avenue Windsor
1er étage
Windsor (Ontario)
N9A 6V9
(519) 254-1651

Région du Centre

Barrie
34, rue Simcoe
Case postale 910
Barrie (Ontario)
L4M 1A1
(705) 737-1311

Mississauga
1140, chemin Burnhamthorpe ouest
Bureau 212
Mississauga (Ontario)
L4X 2A5
(416) 897-3100

Toronto
2195, rue Yonge
9e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1G1
(416) 965-1433

Région du Nord

North Bay
222, rue McIntyre ouest, Bureau 406
North Bay (Ontario)
P1B 2Y8
(705) 474-4452

Sudbury
111, rue Larch
Bureau 1
St. Andrew's Place
8e étage
Sudbury (Ontario)
P3E 4T5
(705) 675-4515

Thunder Bay
710, avenue Victoria
3e étage
Bureau 301
Thunder Bay (Ontario)
P7C 5P7
(807) 475-1345

Centres d'information communautaire

Les Centres d'information communautaire (**CIC**) sont des organismes de la collectivité qui offrent gratuitement à la population des renseignements et des conseils sur les services du gouvernement et d'autres services essentiels comme le logement, le budget, les consultations juridiques, les services aux personnes âgées et les loisirs. Pour le numéro du centre le plus proche de votre domicile, reportez-vous à la liste ci-dessous :

Acton :	**853-3310**
Agincourt :	**494-6912**
Ajax-Pickering :	**686-2661**
Alliston :	**435-4900**
Amherstburg, Anderdon et Maldon :	**736-5471**
Ancaster :	**648-6675**
Aylmer :	**773-5301**
Barrie :	**728-1010 ou 728-1011**
Belle River :	**728-1435**
Belleville :	**968-1355**
Brampton :	**793-4110**
Brantford :	**753-3171**
Burlington :	**639-4212 ou 639-4213 ou 637-8028**
Caledon :	**584-2273 poste 249/250**
Cambridge :	**740-3030**
Cannington :	**432-2636**
Cobourg :	**372-8913**
Collingwood :	**445-0641**
Downsview :	**633-1067 ou 663-1421**
Dundas :	**627-5461**
Elmira :	**669-5139**
Erin :	**833-2533 ou 833-9696**
Essex :	**776-6262**

Etobicoke :	255-5322 ou 252-6471 poste 18/19
Fergus :	843-5020
Gloucester :	741-0770
Guelph :	821-0632
Haliburton :	457-2733
Hamilton-Wentworth :	528-0104
Keswick :	476-4331 ou 478-4140 ou 722-6521
Kingston : Rens. Kingston	542-7317
TAK (en soirée)	544-1771 ou 549-3100 ou 267-0911 (ATME)
Kitchener :	579-3800 ou 653-5705
Lakefield :	652-8655
Leamington :	326-8629
Lindsay :	324-7323
London :	432-2211 ou 432-1106 (ATME)
Malton :	677-6585
Markham :	294-4300 ou 294-4301
Meadowvale :	858-1212
Midland :	526-9333
Milton :	875-4636
Minden :	286-4100 (mardi seulement)
Mississauga :	858-1212
Mount Forest :	323-4481
Niagara Falls :	356-4636
North York : Rens. Fairview	493-0752 ou 493-0758
Link Info.	733-5591 ou 733-5596 (ATME)
Flemingdon	424-2900
Oakville :	845-3255
Orillia :	326-7743
Orangeville :	941-6931

Oshawa :	**728-6233 ou 728-6234 ou 728-6235**
Ottawa-Carleton :	**238-2101 ou 238-2102**
Ottawa (Old Forge):	**829-9777**
Peterborough :	**743-2523**
Port Perry :	**985-8461 ou 985-8462**
Richmond Hill :	**884-3000**
Rexdale :	**741-1553**
Sarnia :	**336-2422**
Sault Ste. Marie :	**949-6565**
Simcoe :	**426-6655**
St. Catharines :	**682-6611**
Stratford :	**271-7080 ou 271-7532**
St. Thomas :	**631-1100**
Sudbury :	**674-4636**
Thunder Bay :	**345-4009**
Tilbury :	**682-2268**
Tillsonburg :	**842-9007**
Toronto :	
Rens. Bloor	**531-4613**
Rens. Comm. urb.	**863-0505**
Neighbourhood Info. Centre	**698-1626**
Neighbourhood Info. Post	**924-2543**
Rens. Parkdale	**393-7689 ou 393-7690**
Junction	**534-3561 ou 534-3562**
Waterdown :	**689-7880 ou 689-6388**
Welland :	**734-4222**
Whitby :	**668-0552**
Windsor :	**253-6351**
Woodbridge :	**851-2333 ou 738-2233**
Woodstock :	**539-4889**

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Programmes pour les victimes de la maladie d'Alzheimer

Pour répondre aux besoins particuliers des personnes qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles connexes, des programmes de jour spécialisés et des services de relève ont été mis sur pied dans toute la province.

Le programme de jour pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer a pour objet d'optimiser les capacités de ces personnes grâce à des activités familières, des soins personnels et des exercices de stimulation sociale en groupe.

Les services de relève permettent aux familles qui s'occupent de parents atteints de cette maladie de bénéficier de périodes de répit. Un auxiliaire dûment formé vient à domicile pour s'occuper du malade pendant plusieurs heures et ce, de façon régulière ou lors de situations d'urgence. En plus de la surveillance, certains auxiliaires font de légers travaux ménagers, préparent les repas et font le lavage.

En collaboration avec **les programmes de jour pour personnes âgées** et les **services de relève**, des ateliers de counseling et d'éducation sont parfois offerts.

Le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario subventionne les organismes qui offrent ce genre de programmes. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces programmes en s'adressant aux bureaux locaux du ministère (voir page 6).

Centres pour personnes âgées

Les centres pour personnes âgées sont administrés par des organismes à but non lucratif ou des municipalités, et ils sont subventionnés en partie par le gouvernement de l'Ontario. Ils offrent des programmes variés, y compris des activités sociales, récréatives et culturelles, dans diverses localités de la province.

Certains centres donnent également des conseils sur les questions relatives au vieillissement et à la retraite. Un grand nombre de ces centres assurent aussi des services d'aide à domicile (pour de plus amples renseignements, voir page 14 de ce guide).

Pour obtenir le nom du centre situé le plus près de chez vous, communiquez avec le bureau du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario dans votre secteur (voir page 6), ou encore communiquez avec le centre local d'information communautaire dont vous trouverez le numéro dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique local, sous la rubrique *Renseignements/Information*.

Programme de soins à domicile

Le Programme de soins à domicile de l'Ontario assure la prestation coordonnée de services multidisciplinaires aux personnes âgées admissibles.

Ce programme comprend deux types de services offerts dans toute la province : les **soins à domicile pour malades aigus**, qui sont axés sur un traitement actif à court terme, et les **soins à domicile pour malades chroniques (soins de longue durée). Le médecin traitant fait la demande de soins à domicile au nom du malade** et, après orientation, un responsable des soins à domicile évalue les besoins du malade. Ces deux programmes offrent les services professionnels nécessaires comme les visites de personnel infirmier, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes ou d'orthophonistes, ou encore une combinaison de ces services. Ils offrent également des services auxiliaires supplémentaires tels que les services de travailleurs sociaux dans le domaine médical, des conseils en nutrition, des services d'aides familiales, du matériel d'hôpital ou de chambre de malade, le transport et les repas à domicile. Ces services ont pour but d'aider les malades à atteindre et à conserver un niveau optimal de fonctionnement qui les rende autonomes.

Les objectifs sont établis avec l'aide des malades admis au programme et de leur famille. Ils visent à inciter les malades à

devenir autonomes et à participer, avec l'aide de leur famille et de tiers, aux soins dont ils ont besoin et à leur réadaptation. L'équipe de soins à domicile travaille en collaboration avec les familles afin de fournir les soins nécessaires et d'offrir le maximum de bien-être aux malades et à tous les membres de leur famille.

Le personnel affecté aux soins à domicile aide les malades pour qui on a fait une demande, mais qui ne sont pas admissibles au programme actuellement, à trouver d'autres sources de soins.

On compte 38 programmes administrés par des conseils d'administration locaux partout en Ontario. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre médecin ou avec le programme de soins à domicile de votre localité, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique sous la rubrique *Soins à domicile*, ou encore avec le :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction des programmes communautaires de santé
Programme de soins à domicile
15, boulevard Overlea, 6e étage
Toronto (Ontario)
M4H 1A9
No de tél. : (416) 963-1360 ou 963-1364.

Vous pouvez obtenir le dépliant intitulé *Programme de soins à domicile — Qu'on est donc bien chez soi!* auprès du :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Centre d'information-santé
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1S2
No de tél. : (416) 965-3101
ou Zénith 69100 (appels sans frais)

Services d'aides familiales et d'infirmières

Grâce à ce programme, des aides familiales et des infirmières visitent les personnes âgées, les personnes handicapées et les convalescents pour leur permettre de rester chez eux plutôt que d'aller à l'hôpital ou dans un autre établissement.

Les aides familiales peuvent préparer les repas, faire les courses, la lessive, le ménage, de gros travaux de nettoyage ou dispenser des soins personnels, par exemple, aider le malade à s'habiller. Les infirmières dispensent des soins. Ces services d'appoint sont administrés par les services sociaux des municipalités qui peuvent utiliser les services de leurs propres infirmières ou aides familiales ou avoir recours à des organismes comme les infirmières de l'Ordre de Victoria, l'Ordre de Sainte-Élisabeth, la Société canadienne de la Croix-Rouge et l'association des aides familiales. Ce programme est financé en partie par le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.

Les clients de ces services paient en fonction de leurs moyens. Il n'est pas nécessaire d'habiter dans la province depuis une période donnée, mais vous devez habiter dans la municipalité où vous demandez les services.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau des services sociaux de la municipalité ou avec le bureau de secteur du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario situé le plus près de chez vous (voir page 6).

Programme d'aide à domicile

En vertu de ce programme, un grand nombre d'organismes à but non lucratif, certains foyers pour personnes âgées et certaines municipalités offrent des services qui ont pour objet d'aider les personnes âgées à rester dans leur foyer. Parmi ces services, mentionnons :

- les repas servis à domicile,
- le transport vers les cafétérias,
- les services de relève,
- les soins de jour,
- l'aide pour les travaux ménagers,
- l'aide pour les travaux d'entretien,
- le transport (pour faire les achats ou se rendre chez le médecin),
- les visites amicales,
- les vérifications de sécurité,
- les programmes de relations entre les générations, en vertu desquels les personnes âgées peuvent aider les jeunes et bénéficier en échange des services de ces derniers.

Les sociétés à but non lucratif qui offrent ces services reçoivent des subventions du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau du ministère situé le plus près de chez vous (voir page 6).

Programme intégré de services d'aides familiales

Afin d'améliorer les services d'appoint offerts dans les collectivités, le gouvernement de l'Ontario a récemment créé un Programme intégré de services d'aides familiales destiné aux personnes âgées de santé fragile et aux adultes handicapés qui ont besoin de services d'aides familiales pour demeurer à la maison. Ces services sont fournis selon les **besoins** et non selon des critères financiers ou médicaux.

Le programme, qui est actuellement offert dans 17 endroits, le sera graduellement dans toute la province.

Ce programme est financé par le ministère des Services sociaux et communautaires et les services sont offerts par le biais des programmes de soins à domicile existants du ministère de la Santé de l'Ontario. Une aide familiale se rend au domicile des

clients et effectue les travaux ménagers, les aide à s'habiller ou leur rend d'autres services personnels, fait la cuisine, la lessive et les courses.

Pour de plus amples renseignements, appelez le bureau local du programme de soins à domicile, dont le numéro figure dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique de votre localité, ou le bureau de secteur du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (voir page 6).

Programme Nouveaux horizons

Le programme **Nouveaux horizons**, qui relève de **Santé et Bien-être social Canada**, accorde des subventions à des groupes constitués d'au moins dix personnes âgées à la retraite pour leur permettre de réaliser des projets qui seront profitables aux participants et aux autres membres de la collectivité.

Parmi les projets subventionnés dans le cadre de ce programme, mentionnons les activités dans les haltes-accueil, les services communautaires, l'artisanat et les passe-temps, les projets à caractère historique, culturel et éducatif, les services de renseignements, les sports et l'activité physique, les activités de loisirs, et les arts du spectacle. Pour vous procurer gratuitement la brochure intitulée *Nouveaux horizons*, ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau du programme, à Toronto :

Programme Nouveaux horizons
2300, rue Yonge, bureau 1104
Toronto (Ontario)
M4P 1E4
N° de tél. : (416) 973-1999 (appels à frais virés acceptés)

Clubs de l'âge d'or

Dans de nombreuses localités de l'Ontario, les clubs de l'âge d'or offrent des activités sociales, récréatives et éducatives et des services de renseignements. Dans d'autres localités, ces services

peuvent être dispensés par des organismes comme le YMCA, le YMHA, les centres pour personnes âgées et des groupes religieux.

Pour vous renseigner à ce sujet, communiquez avec votre *centre local d'information communautaire,* dont le numéro figure dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique de votre localité, sous la rubrique *Renseignements/Information* (vous pouvez également consulter la liste des centres d'information communautaire à la page 8 de ce guide.)

Services de bénévolat des personnes âgées

Dans le cadre des **services de bénévolat des personnes âgées**, le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario encourage les aînés à aider d'autres personnes qui ont besoin d'aide et de renseignements au sujet des nombreux programmes et services qui sont mis à leur disposition.

Les bénévoles bénéficient de séances d'orientation. Si le bénévolat vous intéresse, communiquez avec le bureau de secteur du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario situé le plus près de chez vous (voir page 6).

ÉDUCATION

C'est un fait reconnu aujourd'hui que l'apprentissage est un processus permanent, et de nombreux établissements d'enseignement encouragent les personnes âgées à suivre des cours dans des matières qui les intéressent. La plupart des conseils scolaires, des universités et des collèges communautaires admettent les personnes âgées gratuitement ou moyennant un tarif réduit. En outre, de nombreux collèges communautaires offrent aux personnes âgées des cours spécialisés sur des sujets tels que la planification en vue de la retraite et les problèmes inhérents à la retraite. Des services publics, comme Parcs et Loisirs, et certains organismes communautaires offrent divers programmes.

Enseignement postsecondaire

Une brochure intitulée *Tour d'horizon* donne des renseignements détaillés sur les cours offerts en Ontario et les exigences d'admission. Vous pouvez vous procurer gratuitement cette publication en vous adressant au :

Unité des renseignements
Ministère de l'Éducation
Édifice Mowat, 15e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1L2
No de tél. : (416) 965-6407
(si vous habitez dans la communauté urbaine de Toronto ou la région avoisinante) ou
1-800-268-7501 (si vous habitez dans une autre localité de l'Ontario) ou
Zénith 64140 (si vous habitez dans le Nord-Ouest de l'Ontario)

Enseignement secondaire

Les conseils scolaires offrent des cours donnant droit à des crédits ou des cours d'intérêt général par l'entremise de programmes de cours du soir ou d'éducation permanente. Informez-vous auprès du conseil scolaire de votre région. Une brochure du ministère de l'Éducation intitulée *L'éducation des adultes — Il n'est jamais trop tard pour apprendre* donne des renseignements sur les crédits à titre d'étudiant adulte, les cours du soir et les cours par correspondance.

Par l'intermédiaire du **Centre d'études indépendantes,** le ministère de l'Éducation offre gratuitement aux Ontariens des cours à domicile. Cent quinze cours sont dispensés en anglais et cinquante-sept en français. Les cours portent sur diverses matières, dont le français, les arts et la création littéraire. Les élèves peuvent étudier en vue d'obtenir un diplôme d'études

secondaires ou d'approfondir leurs connaissances dans un champ d'étude particulier. Les notes de cours et le matériel d'apprentissage sont distribués gratuitement.

Le service d'orientation du **Centre d'études indépendantes** conseille les élèves quant aux formalités d'inscription et au choix des cours. Vous trouverez de plus amples renseignements dans le répertoire annuel intitulé : *Centre d'études indépendantes — guide de l'élève*, que vous pouvez vous procurer au :

Ministère de l'Éducation
Édifice Mowat, 14e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2
No de tél. : (416) 965-6407
(si vous habitez dans la communauté urbaine de Toronto ou la région avoisinante) ou
1-800-268-7501 (si vous habitez dans une autre localité de l'Ontario) ou
Zénith 64140 (si vous habitez dans le Nord-Ouest de l'Ontario)

Open College

Dans le cadre du service d'éducation Open College, des cours universitaires et des émissions informelles sur des sujets d'actualité sont diffusés sur les ondes de CJRT-FM. Il n'y a aucune exigence d'admission pour les cours universitaires, et les droits d'inscription au cours sont réduits pour les personnes âgées de 60 ans ou plus. Certains cours sont diffusés sur les ondes de CJRT-FM (dans un rayon de 100 milles de Toronto), d'autres sont offerts sur cassettes ou par correspondance.

On peut maintenant capter le service Open College par le biais de la câblodiffusion dans les régions suivantes :

Dryden
Geraldton
Huntsville
North Bay
Sudbury
Thunder Bay

Kingston
London
Timmins

Parmi les matières enseignées, mentionnons :

la gérontologie (étude du vieillissement)
l'histoire
la politique
la nutrition
la gestion
la psychologie

Certaines des émissions informelles qui sont offertes par le service Open College donnent aux auditeurs l'occasion de participer à des discussions de groupe ou d'assister à des projections spéciales de films et à des pièces de théâtre. Renseignez-vous sur les émissions en appelant le service Open College au (416) 595-0485.

Le calendrier annuel du service Open College contient de plus amples renseignements. Pour recevoir un exemplaire du calendrier 1987-1988, veuillez écrire à :

Open College
297, rue Victoria
Toronto (Ontario)
M5B 1W1

Elderhostel Canada

Elderhostel Canada est un programme d'éducation offert dans les collèges et universités aux personnes de 60 ans ou plus et à leur conjoint. Ce programme est offert dans toutes les provinces, dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, ainsi que dans 1 000 établissements situés aux États-Unis et dans 40 autres pays. Les participants habitent sur le campus de l'établissement-hôte où ils suivent, une semaine à la fois, des cours dans les domaines des arts, des lettres et des sciences. Les droits d'inscription sont peu élevés et le programme s'adresse à tous les aînés qui souhaitent apprendre tout en étant aventureux.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Elderhostel Canada
Corbett House
29, avenue Prince Arthur
Toronto (Ontario)
M5R 1B2

TVOntario

TVOntario diffuse des émissions de nature à intéresser particulièrement les personnes âgées; ces émissions peuvent porter, entre autres, sur le vieillissement, ou donner des renseignements précis sur la planification en vue de la retraite et la planification de succession, le conditionnement physique et les services de santé. TVOntario offre également des séries de cours à temps partiel, qui font appel à la fois à des émissions de télévision et à de la documentation d'accompagnement, ce qui permet de tirer profit de l'apprentissage à domicile tout en le rendant plus facile. Consultez la liste des émissions de télévision dans les journaux. Les clubs de l'âge d'or et d'autres groupes connexes peuvent se procurer un bon nombre de bandes magnétoscopiques (moyennant des frais minimes), ainsi que de la documentation sur des sujets qui les intéressent. Pour de plus amples renseignements sur la façon de les obtenir, ou pour vous inscrire aux cours à temps partiel, communiquez avec le :

Service à la clientèle
TVOntario
Case postale 200, Succursale "Q"
Toronto (Ontario)
M4T 2T1
Nº de tél. : (416) 484-2610 (bandes magnétoscopiques)
(416) 484-2612 (publications)

Appels sans frais en Ontario :
Depuis les indicatifs régionaux (416), (519) et (705), composez le : 1-800-265-8669 ou 1-800-265-8672

Depuis tous les autres indicatifs régionaux, composez le : 1-800-265-8674 ou 1-800-265-8672

FINANCES

En reconnaissance de la contribution apportée par les personnes âgées à la croissance économique de la province, le gouvernement de l'Ontario garantit à toute personne âgée de 65 ans ou plus un revenu minimum. La présente section du *Guide à l'intention des personnes âgées* donne une description de tous les programmes d'aide financière aux personnes âgées, ainsi que des renseignements sur la façon de s'en prévaloir.

Pension de sécurité de la vieillesse

Si vous avez 65 ans ou plus et remplissez les conditions requises en matière de résidence au Canada, vous avez droit à une pension, partielle ou intégrale, de Santé et Bien-être social Canada. **Vous devez cependant en faire la demande**. Pour obtenir des renseignements au sujet de la pension de sécurité de la vieillesse ou des autres programmes du gouvernement fédéral dont il est question plus loin, communiquez avec le bureau des **programmes de la sécurité du revenu** situé le plus près de chez vous; vous en trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement du Canada*, sous la rubrique *Santé et Bien-être social*.

Supplément de revenu garanti (SRG) Allocation au conjoint

Si vous recevez une pension fédérale de sécurité de la vieillesse, peut-être avez-vous également droit au supplément de revenu garanti si vous avez besoin d'une aide financière. À cet effet, une **formule de demande est expédiée automatiquement** à toutes les personnes pour qui le versement de la pension de sécurité de la

vieillesse est approuvé.

Les conjoints âgés de 60 à 64 ans de bénéficiaires du supplément de revenu garanti peuvent avoir droit à l'**allocation au conjoint** s'ils satisfont aux exigences en matière de résidence au pays et si le revenu du couple ne dépasse pas certaines limites.

Pour assurer la continuité des paiements, il faut renouveler ces deux types de prestations chaque année.

Allocations aux veufs et veuves

Une aide financière supplémentaire peut être versée aux personnes dont le conjoint ou conjoint de fait est décédé, à condition qu'elles soient âgées de 60 à 65 ans et qu'elles remplissent les conditions requises en matière de résidence et de revenu. On peut se procurer une formule de demande en s'adressant au bureau local des **programmes de la sécurité du revenu**, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement du Canada*, sous la rubrique *Santé et Bien-être social*.

Régime de pensions du Canada (RPC)

Il s'agit d'un régime à cotisations obligatoires qui assure une pension de retraite, des prestations au conjoint survivant et des prestations d'invalidité. Dans tous les cas, **il faut en faire la demande**.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des formules de demande, communiquez avec le bureau local des **programmes de la sécurité du revenu**, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement du Canada*, sous la rubrique *Santé et Bien-être social*.

Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (GAINS)

La plupart des personnes âgées qui reçoivent un supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral et dont le revenu est inférieur au montant garanti par le gouvernement de l'Ontario bénéficient d'une aide financière supplémentaire de la part de ce dernier en vertu du Régime de revenu annuel garanti de l'Ontario (GAINS). Les calculs sont faits systématiquement et **il n'est pas nécessaire de faire une demande** pour obtenir cette aide supplémentaire.

Pour vous procurer une brochure gratuite et pour obtenir des renseignements, communiquez avec le centre d'information multilingue du ministère du Revenu de l'Ontario. Vous pouvez appeler gratuitement, de n'importe quel endroit en Ontario.

Dans la communauté urbaine de Toronto : 965-8470
À Oshawa, composez le 433-5155
Régions dont l'indicatif est 416 : 1-800-263-7700
Régions dont l'indicatif est 807 : 1-800-263-3792
Toutes les autres régions : 1-800-263-3960

ou écrivez au :

Ministère du Revenu
Direction du revenu garanti et des crédits d'impôt
Case postale 624
33, rue King ouest
Oshawa (Ontario)
L1H 8H8

ou rendez-vous en personne au :

Centre de renseignements
Ministère du Revenu
50, rue Grosvenor
(une rue au sud de la rue Wellesley, juste à l'ouest de la rue Bay)
Toronto (Ontario)
M5S 2V3

Prestations familiales

Ce programme provincial a été conçu à l'intention des personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont besoin d'aide financière, mais qui ne sont pas admissibles à la pension de sécurité de la vieillesse, en général parce qu'elles habitent au Canada depuis moins de dix années consécutives. Les femmes âgées de 60 à 64 ans qui sont célibataires, divorcées, veuves ou séparées, ou dont le conjoint réside dans un établissement et qui ont besoin d'une aide financière, peuvent également y avoir droit. Les personnes âgées de 60 ans ou plus qui ne touchent pas la pension de sécurité de la vieillesse, mais dont le conjoint touche cette pension, sont également admissibles.

Une allocation mensuelle pour les menues dépenses peut être versée aux personnes qui ont droit aux prestations familiales et qui habitent dans une maison de soins infirmiers ou un foyer pour personnes âgées.

Pour plus de renseignements sur les prestations familiales, communiquez avec le bureau de secteur du ministère des Services sociaux et communautaires situé le plus près de chez vous (voir page 6).

Aide sociale générale

Ce programme procure une aide financière à court terme permettant aux personnes qui subissent une perte de revenu de faire face aux dépenses essentielles. L'aide sociale générale est administrée par les municipalités et financée conjointement par les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités. Les personnes âgées qui attendent l'approbation d'une autre forme d'aide ont souvent recours à ce programme, de même que les personnes qui touchent une pension de sécurité de la vieillesse, qui ont un revenu limité et dont le conjoint n'a pas encore 60 ans et, par conséquent, n'a pas droit à l'allocation au conjoint.

Voici **trois formes d'aide offertes** aux personnes âgées en vertu du programme d'aide sociale générale :

1. L'aide sociale générale vise à payer les frais de subsistance, comme la nourriture et le logement.
2. L'aide spéciale pourvoit aux dépenses extraordinaires, comme **les soins dentaires, les interventions chirurgicales, les lunettes, les prothèses auditives, le transport pour aller chez le médecin, les frais de déménagement et les dépenses liées à l'enterrement.**
3. L'aide supplémentaire, tout comme l'aide spéciale, pourvoit aux dépenses extraordinaires, mais elle est versée aux personnes qui touchent des prestations familiales, une pension de sécurité de la vieillesse, une allocation au conjoint ou des prestations GAINS.

Pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que la brochure gratuite intitulée *Guide de maintien du revenu*, qui donne des renseignements sur le Régime de revenu annuel garanti, les prestations familiales et l'aide sociale générale, communiquez avec le bureau du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario situé le plus près de chez vous (voir page 6).

Assurance-chômage

Une **prestation spéciale accordée une seule fois** est offerte aux personnes âgées de 65 ans qui ont travaillé et versé des cotisations d'assurance-chômage pendant 20 semaines au cours de l'année écoulée.

Vous trouverez des détails à ce sujet dans le dépliant intitulé *Assurance-chômage à l'âge de 65 ans;* vous pouvez vous procurer ce dépliant gratuit, ainsi qu'une **formule de demande**, à tous les centres d'emploi du Canada, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique dans la section réservée au *gouvernement du Canada*.

Allocations aux anciens combattants/ Allocations de guerre pour les civils

Les anciens combattants et certains civils de même que les personnes à leur charge ou leurs survivants peuvent avoir droit à une aide financière ou à certains services de santé.

Pour obtenir des renseignements à ce sujet, communiquez avec le bureau de district des **Affaires des anciens combattants** situé le plus près de chez vous, dont vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique dans la section réservée au *gouvernement du Canada*.

Pension d'invalidité liée au service

Pour obtenir des renseignements sur la façon de demander une pension, ou encore une augmentation du montant de la pension que vous touchez pour invalidité liée au service militaire, veuillez communiquer avec le bureau de district des Affaires des anciens combattants situé le plus près de chez vous, dont vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique dans la section réservée au *gouvernement du Canada*.

Programme pour l'autonomie des anciens combattants

Les anciens combattants peuvent avoir droit à une aide pour couvrir les frais engagés pour l'entretien intérieur et extérieur de leur maison, des services d'auxiliaires et d'infirmiers, des modifications à leur domicile, de l'équipement spécial, des médicaments, lunettes, soins dentaires, et bien d'autres dépenses se rapportant à la santé. Ils peuvent également bénéficier d'une aide pour couvrir le coût des soins en établissement et de l'hébergement en maison de soins infirmiers.

Pour obtenir des renseignements à ce sujet, communiquez avec le bureau de district des Affaires des anciens combattants situé le

plus près de chez vous, dont vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique dans la section réservée au *gouvernement du Canada*.

Commission d'aide aux anciens combattants

La Commission peut verser des fonds d'urgence et une aide spéciale aux anciens combattants qui y ont droit ou aux personnes à leur charge. Pour obtenir des renseignements ou une formule de demande, communiquez avec la division la plus proche de la Légion royale canadienne, avec le bureau local des Services aux anciens combattants ou encore avec la Commission à l'adresse indiquée ci-dessous.

Commission d'aide aux anciens combattants
Bureau de la Commission
700, rue Bay, 2e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1E9
No de tél. : (416) 965-4891

SANTÉ

Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP)

Si vous ou votre conjoint êtes âgé de 65 ans ou plus et habitez en Ontario depuis 12 mois, vous avez tous deux droit gratuitement au Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP). **Vous devez cependant faire une demande d'exonération de primes.**

Si vous versez vos primes par l'entremise de votre employeur (assurance collective), informez ce dernier que vous aurez bientôt 65 ans et demandez une exonération des primes. Votre employeur vous remettra un Certificat de paiement des primes (formule 104) que vous devrez remplir et faire parvenir **immédiatement** à l'OHIP.

Si vous versez directement vos primes à l'OHIP ou recevez de

l'aide, faites une demande au bureau local de l'OHIP de 3 à 6 mois avant votre 65e anniversaire. L'adresse et le numéro de téléphone des bureaux de l'OHIP figurent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique dans la section réservée au *gouvernement de l'Ontario.*

Si l'un des conjoints a plus de 65 ans et l'autre moins de 65 ans, l'assurance peut être transférée au plus âgé des conjoints afin de profiter de l'exonération de primes.

Les Ontariens qui atteignent l'âge de 65 ans et qui ont présenté une demande à l'OHIP bénéficient de la gratuité des primes à compter du premier du mois où a lieu leur anniversaire. Pour de plus amples renseignements, consultez la brochure intitulée *OHIP pour les personnes âgées*, que vous pouvez vous procurer gratuitement auprès des bureaux locaux d'OHIP ou des autres bureaux du ministère de la Santé.

Les personnes âgées qui prennent leur retraite ou qui voyagent hors de la province doivent passer quatre mois consécutifs en Ontario chaque année pour rester couvertes par l'assurance-maladie. Les personnes qui prévoient un voyage à l'étranger peuvent consulter le *Guide du touriste à l'étranger.*

Pour communiquer avec le ministère de la Santé de l'Ontario, écrivez ou téléphonez au :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Centre d'information-santé
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1S2
No de tél. : (416) 965-3101
ou 1-800-268-1153, 1-800-268-1154 (appels sans frais)

Régime de médicaments gratuits de l'Ontario pour les personnes âgées

Si vous répondez aux conditions d'admissibilité du Régime, vous pouvez obtenir gratuitement, dans une pharmacie ontarienne, les

médicaments prescrits par un médecin ou un dentiste légalement autorisé à exercer en Ontario. Toutefois, il faut que ces médicaments figurent dans le Formulaire du régime de médicaments gratuits de l'Ontario. Si le médecin ou le dentiste souhaite prescrire un médicament qui ne figure pas dans le formulaire, il doit obtenir une autorisation spéciale avant l'exécution de l'ordonnance.

Les résidents de l'Ontario qui ont 65 ans ou plus sont admissibles au Régime de médicaments gratuits s'ils bénéficient de la pension de sécurité de la vieillesse du gouvernement fédéral ou s'ils ont habité en Ontario pendant au moins les 12 derniers mois précédant immédiatement l'acceptation de la demande. Les personnes admissibles reçoivent une *carte de personne âgée de l'Ontario*. Cette carte étant strictement personnelle, ni le conjoint du titulaire ni les personnes à sa charge n'ont le droit de s'en servir.

Si vous atteignez l'âge de 65 ans et avez présenté une demande à Santé et Bien-être social Canada pour l'obtention de la pension de sécurité de la vieillesse, vous n'avez pas besoin de faire une demande de *carte de personne âgée de l'Ontario*. Cette dernière vous sera envoyée automatiquement au cours de la première semaine du mois où vous recevrez votre premier chèque de pension de sécurité de la vieillesse (il s'agit habituellement du mois qui suit votre 65e anniversaire).

Comme la carte vous est envoyée automatiquement, vous devriez la recevoir au plus tard de 25e jour du mois qui suit votre 65e anniversaire. Si vous n'avez pas reçu votre carte à ce moment-là, communiquez avec le bureau d'admissibilité du Régime de médicaments gratuits, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent ci-dessous.

Les médicaments que vous vous procurez sur ordonnance entre le premier jour du mois qui suit votre 65e anniversaire et le jour où vous recevez votre *carte de personne âgée de l'Ontario* pourront vous être remboursés. Vous devez conserver l'original

des reçus jusqu'à ce que vous soyez en possession de votre carte. Pour présenter une demande de remboursement, communiquez avec le bureau d'admissibilité, à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-dessous.

Si vous receviez la pension de sécurité de la vieillesse dans une autre province et venez tout juste de vous installer en Ontario, vous êtes admissible au Régime de médicaments gratuits de l'Ontario. Il vous suffit de communiquer avec le bureau d'admissibilité pour vous inscrire et avoir droit immédiatement aux avantages offerts par le Régime.

Si vous êtes âgé de 65 ans ou plus et habitez l'Ontario depuis au moins 12 mois consécutifs à titre de citoyen canadien ou d'immigrant reçu et ne recevez pas de pension de sécurité de la vieillesse du Canada, vous devez remplir une demande de carte de personne âgée pour être admissible au Régime de médicaments gratuits de l'Ontario.

Si vous êtes âgé de 65 à 70 ans lorsque vous présentez votre demande, on estimera que cette demande a été reçue soit le jour où vous avez eu 65 ans, soit au cours de votre 12e mois de résidence en Ontario, à savoir celle de ces deux dates qui vient en dernier. Lorsque votre demande est approuvée, vous devenez admissible à compter du premier jour du mois qui suit la réception de votre demande.

Vous n'avez pas automatiquement droit à des médicaments gratuits dès votre 65e anniversaire; la date d'entrée en vigueur est indiquée sur votre carte.

Le ministère vous fera parvenir sur demande un exemplaire du nouveau dépliant intitulé *Le Régime de médicaments gratuits de l'Ontario pour les personnes âgées.* Si vous n'habitez pas en Ontario depuis 12 mois et si vous avez 65 ans ou plus, vous pouvez faire une demande de **carte non numérotée de personne âgée.** Cette carte ne vous donne pas droit aux médicaments gratuits mais elle vous permet de bénéficier des rabais et autres

avantages accordés aux personnes âgées.

Pour obtenir une formule de demande de carte de personne âgée, communiquez avec le :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction des finances et de la comptabilité
Service de paiement du Régime de médicaments gratuits
Case postale 78
Kingston (Ontario)
K7L 5K2
N° de tél. : (613) 548-6552 (frais virés)
ou (416) 965-9337 (à Toronto)

Programme d'appareils et de prothèses (PAP)

Le Programme d'appareils et de prothèses (PAP) du ministère de la Santé de l'Ontario offre une aide financière pour l'achat d'équipement et de fournitures nécessaires du point de vue médical aux résidents admissibles de l'Ontario qui sont atteints d'un handicap physique à long terme.

Le PAP remboursera aux personnes admissibles, quel que soit leur âge, **75 pour 100** du coût des fournitures de drainage nécessaires après une intervention chirurgicale (dont la colostomie, l'iléostomie et l'urétérostomie), des prothèses (dont les membres artificiels, les prothèses mammaires et les yeux artificiels), de l'équipement respiratoire (dont l'équipement de ventilation, les compresseurs, le matériel de trachéotomie, etc.) et des fauteuils roulants (dont les fauteuils à propulsion manuelle ou à moteur, les scooters et autres appareils favorisant la mobilité).

Au cours des deux prochaines années, le PAP sera progressivement élargi de façon à couvrir désormais les prothèses auditives, les fournitures pour incontinents, les orthèses, l'oxygène, les appareils visuels et appareils de communication.

Si vous avez besoin d'une aide financière supplémentaire pour payer la partie des frais qui est à votre charge (soit 25 pour 100) ou pour acheter de l'équipement qui n'est pas couvert par le PAP, vous pouvez obtenir des renseignements à ce sujet en vous adressant à certains organismes bénévoles (par exemple, la Marche des dix sous de l'Ontario, la Société du cancer, la Société du timbre de Pâques, etc.), aux services sociaux des municipalités, à d'autres programmes du gouvernement provincial, ou encore en communiquant directement avec le PAP au 963-1956 (à Toronto) ou au 1-800-268-6021 (que vous pouvez rejoindre sans frais d'où que vous appeliez en Ontario).

Programme de soins prolongés

Toute personne qui est assurée en vertu du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP) peut avoir droit au programme de soins prolongés si elle a besoin d'au moins **une heure et demie** par jour de soins infirmiers et soins personnels dans un foyer pour personnes âgées ou une maison de soins infirmiers.

En vertu de ce programme, le malade paie une partie du coût des soins et le gouvernement de l'Ontario paie le reste. La quote-part du malade est rajustée tous les trois mois. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le :

Ministère de la Santé de l'Ontario
15, boulevard Overlea, 3e étage
Toronto (Ontario)
M4H 1A9
No de tél. : (416) 965-1505

C'est votre médecin qui doit faire la demande de soins prolongés.

Il est également question des soins prolongés dans la section sur les soins de longue durée de la présente brochure, sous les rubriques *Foyers pour personnes âgées* et *Maisons de soins infirmiers.*

Programme de soins pour malades chroniques

Les soins hospitaliers peuvent être donnés soit pour une maladie aiguë de courte durée, soit pour une maladie ou un trouble chronique qui risque de se prolonger. Lorsqu'une personne atteinte d'une maladie chronique a besoin de soins à l'hôpital pendant une période prolongée et que son état exige les soins réguliers et fréquents de professionnels de la santé, ces soins sont assurés par les hôpitaux dans les lits pour malades chroniques.

Dans le cadre de ce programme, après 60 jours, les malades versent une contribution pour la chambre et les repas, et le gouvernement de l'Ontario assume le coût des services de santé. La contribution des malades (**quote-part**) est **réévaluée tous les trimestres**; certaines exemptions sont toutefois accordées.

Pour de plus amples renseignements sur les soins aux malades chroniques, la quote-part et les exemptions, consultez la brochure *Partage du coût des soins aux malades chroniques*, que vous pouvez obtenir à l'hôpital de votre localité ou auprès du :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Centre d'information-santé
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1S2
No de tél. : (416) 965-3101
ou 1-800-268-1153 ou 1-800-268-1154 (appels sans frais)

Infirmiers et infirmières de la santé publique

Dans toute la province, les bureaux de santé offrent les services d'infirmiers ou infirmières de la santé publique, qui aident les personnes âgées à rester chez elles tout en maintenant un niveau optimum de santé et d'autonomie. Ces services sont offerts lors de visites à domicile ou dans un milieu communautaire.

Les services offerts au cours de ces visites comprennent :

- l'évaluation de l'état de santé de la personne visitée;
- des services de consultation et de surveillance de l'état de santé;
- l'orientation vers les services médicaux ou communautaires appropriés, comme les repas à domicile, les services d'aides familiales, les activités de groupe ou les services appropriés à l'état de santé;
- les services de consultation offerts aux familles.

Des conseils ou des services d'éducation en matière de santé sont également offerts, sur une base individuelle ou en groupe, dans divers milieux communautaires. Pour communiquer avec le bureau de santé de votre localité, consultez la section réservée aux *services municipaux* dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique sous la rubrique *Santé*.

Ambulance Saint-Jean

Healthy Aging (Vieillir en bonne santé)	Ce cours a pour objet d'aider les personnes âgées à rester en bonne santé et à demeurer autonomes.
Healthy Retirement (La retraite en bonne santé)	Ce cours prépare les participants aux changements physiques et psychologiques de la vieillesse, et à la modification du style de vie qu'entraîne la retraite.
Caring for the Aging (Soins aux personnes âgées)	Ce cours de 21 heures permet aux personnes qui donnent des soins aux personnes âgées chez elles d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires.

Pour savoir si ces cours sont offerts dans votre collectivité, adressez-vous au bureau local de l'*Ambulance Saint-Jean*, dont vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique, ou encore au bureau provincial :

Ambulance Saint-Jean, Conseil de l'Ontario
46, rue Wellesley est
Toronto (Ontario)
M4Y 1G5
Nº de tél. : (416) 923-8411

LOGEMENT

Logement subventionné

La Société de logement de l'Ontario offre des logements subventionnés aux personnes âgées dans toute la province. Les logements pour personnes âgées s'adressent à tous ceux qui peuvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins quotidiens, et il ne faut pas les confondre avec les foyers pour personnes âgées, lesquels offrent des soins quotidiens et les repas.

Les logements subventionnés sont offerts aux personnes âgées de 60 ans ou plus et aux couples dont l'un des conjoints est âgé d'au moins 60 ans.

Les ensembles domiciliaires pour personnes âgées sont administrés par les commissions locales de logement, formées de représentants nommés par les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités. Les déficits d'exploitation sont comblés à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial.

Les personnes âgées qui habitent dans ces immeubles paient en général un **loyer établi en fonction de leur revenu**. Pour les personnes âgées, ce loyer représente d'ordinaire 25 pour 100 du revenu brut.

En outre, dans le cadre de son programme de supplément au loyer, la Société de logement de l'Ontario dispose, dans des immeubles qui ne lui appartiennent pas, de logements qu'elle loue à un loyer indexé sur le revenu. Le locataire signe un bail avec le propriétaire et paie un loyer établi en fonction de son revenu. Les gouvernements fédéral et provincial paient, à parts égales, la différence entre ce loyer et le prix du marché.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec votre commission locale de logement, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement de l'Ontario*.

Sociétés de logement à but non lucratif

Les sociétés municipales de logement à but non lucratif, les groupes privés à but non lucratif et les coopératives de logement mettent aussi, dans certaines régions, des logements à prix modique et à loyer indexé sur le revenu à la disposition des personnes âgées.

Le bureau approprié de votre municipalité devrait être en mesure de vous dire si les sociétés de logement à but non lucratif et les coopératives de logement mettent des logements à la disposition des personnes âgées dans votre localité.

Propriétaires et locataires : la loi et les droits

Dans toute la province, le personnel de 21 bureaux de révision des loyers peut répondre aux questions et régler les différends entre propriétaires et locataires.

Deux lois surtout régissent les relations entre propriétaires et locataires en Ontario : la Loi de 1986 sur la réglementation des loyers d'habitation et la Loi sur la location immobilière.

La Loi de 1986 sur la réglementation des loyers d'habitation établit entre autres l'augmentation maximale de loyer qu'un propriétaire peut exiger sans fournir de justification.

Quant à la Loi sur la location immobilière, elle porte sur

d'autres aspects des relations entre propriétaires et locataires, notamment les expulsions, le droit du locataire à l'intimité et les responsabilités des propriétaires et locataires à l'égard de l'entretien.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou de la documentation sur ces lois, communiquez avec le bureau de révision des loyers dont vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans la section des pages bleues réservée au *gouvernement de l'Ontario* dans l'annuaire téléphonique de votre localité, sous la rubrique *ministère du Logement.*

Programme de rénovation des logements de l'Ontario

Ce programme, qui est administré par les municipalités dans plusieurs régions de la province, aide les propriétaires à améliorer leur maison grâce à l'octroi de prêts qui peuvent atteindre 7 500 $. Il vise surtout les vices de construction et les installations sanitaires défectueuses, ainsi que l'amélioration de la plomberie, de l'isolation, du chauffage et des installations électriques.

Les propriétaires physiquement handicapés et ceux chez qui des parents physiquement handicapés habitent en permanence peuvent avoir droit à des prêts d'au plus 15 000 $ pour couvrir les frais supplémentaires requis pour apporter des modifications à leur domicile et faire en sorte qu'il convienne mieux à leurs besoins.

Pour obtenir des renseignements à ce sujet, communiquez avec le secrétaire de votre municipalité ou avec le :

Ministère du Logement de l'Ontario
Activités régionales
777, rue Bay, 2e étage
Toronto (Ontario)
M5G 2E5
No de tél. : (416) 585-6430

Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)

Dans le cadre de ce programme, le gouvernement fédéral, par le biais de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), verse une aide financière pour les réparations importantes aux domiciles. Le programme PAREL est subdivisé en trois volets distincts, **PAREL pour les propriétaires occupants, PAREL pour les propriétaires de logements locatifs, et PAREL pour les personnes handicapées.** Ces trois programmes sont offerts dans toutes les régions, urbaines ou rurales, de la province.

Le montant de l'aide que vous recevez en tant que propriétaire occupant dépend du coût des réparations admissibles et du revenu de votre ménage. Pour les propriétaires de logements locatifs, l'aide dépend du coût des réparations admissibles et du rapport entre les loyers estimés après rénovation et le loyer moyen sur le marché.

Si une personne handicapée habite chez vous, ou si vous avez l'intention d'héberger une personne handicapée dans votre maison ou dans un logement locatif vous appartenant, vous pouvez bénéficier d'une aide pour rendre ce logement plus accessible ou plus confortable.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes PAREL, adressez-vous au bureau de la *SCHL* le plus proche ou à votre municipalité.

SOINS DE LONGUE DURÉE

Services de coordination des placements

Les services de coordination des placements ont été créés en 1979 et sont maintenant offerts dans 18 régions de la province. Ils sont entièrement financés par le ministère de la Santé et ils ont principalement pour but d'offrir un service central pour aider les personnes devant être placées dans des établissements de soins à long terme à trouver le type d'établissement et les soins qui

conviennent le mieux à leur état. Les demandes de placement dans les maisons de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées dans les régions desservies par les services de coordination des placements sont acheminées par ces derniers.

Pour savoir s'il y a un service de coordination des placements dans votre région ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le :

Coordonnateur des placements
Ministère de la Santé de l'Ontario
Services de coordination des placements
Direction des programmes communautaires de santé
15, boulevard Overlea, 6e étage
Toronto (Ontario)
M4H 1A9
No de tél. : (416) 963-2789

Foyers pour personnes âgées

Ces foyers sont destinés aux personnes âgées qui ne peuvent habiter seules parce qu'elles ont besoin de soins sur une base quotidienne. Les foyers pour personnes âgées sont administrés par les municipalités ou par des organismes de bienfaisance à but non lucratif. Le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario verse à ces foyers des subventions leur permettant de payer en totalité ou en partie la pension des personnes qui ne peuvent payer le plein tarif. Ces pensionnaires ont droit à une allocation pour les menues dépenses. La plupart des foyers sont habilités à offrir les soins prolongés décrits dans la section *Maisons de soins infirmiers*.

Certains foyers municipaux pour personnes âgées logent des pensionnaires dans des maisons privées appelées **foyers satellites**. Ces personnes ont accès à tous les services offerts par le foyer pour personnes âgées.

De nombreux foyers offrent un programme spécial qui permet aux personnes âgées d'y séjourner pendant de courtes périodes. Ce programme est très utile aux personnes qui veulent se

familiariser avec le foyer avant de s'y installer de façon permanente, ainsi qu'à celles dont la famille est en vacances. On peut également y être admis pour une brève période en cas d'urgence. Le paiement se fait alors de la même façon que pour les pensionnaires permanents. L'admissibilité au programme est assujettie au nombre de places dont le foyer dispose.

Pour obtenir une liste des foyers pour personnes âgées, communiquez avec le bureau de secteur du ministère des Services sociaux et communautaires situé le plus près de chez vous (voir page 6). Pour demander votre admission, communiquez avec le foyer de votre choix.

Maisons de soins infirmiers

Les maisons de soins infirmiers sont des établissements privés qui détiennent un permis du ministère de la Santé de l'Ontario et qui accueillent des personnes qui ont besoin de soins infirmiers plus poussés que ceux qu'elles pourraient recevoir à domicile, mais qui n'ont pas besoin d'être hospitalisées.

La plupart des pensionnaires des maisons de soins infirmiers sont admissibles au programme de soins prolongés du ministère de la Santé de l'Ontario à l'intention des personnes qui ont besoin, en moyenne, d'au moins **une heure et demie** par jour de soins infirmiers et soins personnels (voir *Programme de soins prolongés* sous la rubrique *SANTÉ*, page 33).

Vous pouvez vous procurer une liste des maisons de soins infirmiers en vous adressant au :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction des maisons de soins infirmiers
15, boulevard Overlea, 5e étage
Toronto (Ontario)
M4H 1A9
No de tél. : (416) 963-1038

La brochure *Les maisons de soins infirmiers en Ontario — Faites comme chez vous* expose les conditions d'admissibilité et les services offerts. Vous pouvez vous la procurer auprès du :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Centre d'information-santé
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1S2
No de tél. : (416) 965-3101

Maisons de repos et de retraite

Les expressions "maisons de repos" et "maisons de retraite" couvrent habituellement une grande variété d'établissements, exploités essentiellement par le secteur privé, allant des établissements de soins avec une surveillance minimale aux luxueux ensembles domiciliaires pour retraités qui offrent un éventail de services personnels et récréatifs.

Il n'existe actuellement aucune directive ni aucun règlement à l'échelle provinciale pour ce qui est des normes relatives aux soins prodigués dans les maisons de repos et de retraite. Ces dernières doivent toutefois se conformer à certaines normes en matière de santé publique ainsi qu'aux codes du bâtiment et des incendies.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la :

Ontario Long Term Residential Care Association
105, rue Robinson
Oakville (Ontario)
L6J 1G1
No de tél. : (416) 849-4999

AUTRES SERVICES

Services d'information aux consommateurs

Le ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario offre toute une gamme de services de renseignements et d'aide par l'entremise du **Centre d'information des consommateurs**, situé à Toronto, et de huit bureaux des services aux consommateurs répartis dans toute la province.

Le **Centre d'information des consommateurs** renseigne le public sur les programmes et les services offerts par le ministère, diffuse les publications du ministère et d'autres publications du gouvernement, et répond à un grand nombre de demandes des consommateurs.

Les consommateurs qui sont atteints d'un trouble auditif ou d'un trouble de la parole et qui ont accès à un téléphone spécial ATME peuvent rejoindre le Centre au 963-0808. Le Centre accepte les frais d'appel. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au :

Centre d'information des consommateurs
555, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M7A 2H6
N° de tél. : (416) 963-1111
N° ATME : (416) 963-0808
ou 1-800-268-1142 (appels sans frais)

Les bureaux des services aux consommateurs sont situés dans huit villes de l'Ontario. Ils étudient les plaintes relatives aux pratiques commerciales malhonnêtes qui leur sont signalées, et ils peuvent vous faire parvenir un exemplaire des publications du ministère. Voici l'adresse et le numéro de téléphone de chacun de ces bureaux :

250, avenue Windsor
6e étage
Windsor (Ontario)
N9A 6V9
No de tél. : (519) 254-6413

119, rue King ouest
5e étage
Case postale 2112
Hamilton (Ontario)
L8N 3Z9
No de tél. : (416) 521-7554

139, rue George nord
8e étage
Peterborough (Ontario)
K9J 3G6
No de tél. : (705) 743-8728

199, rue Larch
5e étage
Sudbury (Ontario)
P3E 1C3
No de tél. : (705) 675-4378

Case postale 5000
435, rue James sud
Thunder Bay (Ontario)
P7C 5G6
No de tél. : (807) 475-1641

Case postale 5600
80, rue Dundas est
8e étage
London (Ontario)
N6A 2P3
No de tél. : (519) 679-7150

555, rue Yonge
8e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2H6
No de tél. : (416) 963-0321

10, rue Rideau
2e étage
Ottawa (Ontario)
K1N 9J1
No de tél. : (613) 566-3878

Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels est autorisée à accorder une indemnité aux victimes d'actes de violence commis en Ontario et qui entraînent des blessures ou la mort. Les victimes, les personnes chargées de subvenir aux besoins d'une victime et, lorsque quelqu'un meurt des suites d'un acte criminel, les personnes à charge de la victime, peuvent avoir droit à une indemnité.

Il faut présenter la demande d'indemnité dans l'année qui suit la date des blessures ou du décès. On peut obtenir un dépliant

donnant de plus amples renseignements en s'adressant à la :

Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels
439, avenue University, 17e étage
Toronto (Ontario)
M5G 1Y8
No de tél. : (416) 965-4755

Permis de conduire

Les personnes âgées de 80 ans ou plus qui conduisent une voiture particulière doivent se soumettre chaque année à un examen de la vue et à un examen écrit, ainsi qu'à un test de conduite. Dans le cas des véhicules utilitaires, c'est à compter de 65 ans que le conducteur doit se soumettre à de telles exigences chaque année et qu'il doit également présenter un rapport du médecin. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre d'examen du permis de conduire situé le plus près de chez vous, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement de l'Ontario.*

Emploi/Programme Over 55 du YMCA

Le programme **Over 55** est offert par le YMCA de la Communauté urbaine de Toronto et est subventionné par l'entremise du programme *Extension d'Emploi et Immigration Canada.*

Dans le cadre de ce programme, on tente de trouver un emploi permanent ou à temps partiel à des personnes âgées de 55 ans et plus. On essaye également de trouver des débouchés auprès des employeurs qui sont prêts à embaucher des travailleurs expérimentés d'âge mûr.

Ce service est offert gratuitement aux employeurs et aux personnes qui cherchent un emploi.

Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le :

Programme Over 55 du YMCA
15, avenue Robina (St. Clair et Oakwood)
Toronto (Ontario)
M6C 3Y4
Nº de tél. : (416) 656-8383

Énergie

Le ministère de l'Énergie dispose d'un service d'information sur des sujets touchant l'énergie. Il offre des conseils et des brochures sur les façons d'utiliser l'énergie de manière optimale dans la maison. Il offre aussi des renseignements sur les programmes du gouvernement qui sont destinés aux propriétaires ontariens et qui visent à réduire la consommation d'énergie. Pour obtenir des renseignements, veuillez écrire à :

Énergie Ontario
Case postale 37, GMS
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

ou composer le 965-3246 à Toronto. Si vous habitez à l'extérieur de la communauté urbaine de Toronto, demandez au téléphoniste le Zénith 80420 (sans frais). Vous pouvez aussi vous rendre au bureau du ministère, qui est situé au 62, rue Wellesley ouest, au rez-de-chaussée.

Permis de pêche

Depuis janvier 1987, tous les résidents de l'Ontario qui sont âgés de 18 à 64 ans doivent détenir un permis pour pêcher. **Les personnes âgées de l'Ontario (65 ans ou plus) sont dispensées de cette obligation.** Pour de plus amples renseignements sur la pêche, y compris l'ouverture de la saison et les règlements de la pêche, appelez ou écrivez au :

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Centre d'information, bureau 1640
Édifice Whitney
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1W3
Nº de tél. : (416) 965-7883

Aide juridique

Si vous avez besoin d'un avocat ou de conseils d'ordre juridique mais n'avez pas les ressources financières suffisantes, le Régime d'aide juridique de l'Ontario **peut** couvrir les honoraires, entièrement ou en partie. Les personnes âgées qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti **peuvent** faire rédiger gratuitement leur testament. Il y a dans la province 47 directeurs régionaux de l'aide juridique avec lesquels vous pouvez communiquer en vous adressant au bureau d'aide juridique le plus près de chez vous ou en consultant la section des pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique *Avocats — Aide juridique*, ou encore en vous adressant au :

Régime d'aide juridique de l'Ontario
70, rue Centre
Toronto (Ontario)
M5G 2E7
Nº de tél. : (416) 598-0200

Demandez également le dépliant gratuit sur l'aide juridique, qui décrit le Régime.

Services juridiques communautaires

Le Régime d'aide juridique de l'Ontario administre également 64 services juridiques communautaires dans tout l'Ontario, qui peuvent vous prêter assistance pour toutes les questions touchant l'assurance-chômage, l'aide sociale, les accidents du travail, les différends entre propriétaire et locataire ou entre prêteur et

débiteur, et sur bien d'autres sujets. Pour savoir où est situé le service le plus proche, adressez-vous au bureau local d'aide juridique (consultez les pages jaunes sous la rubrique "*Avocats*").

Service de référence juridique

La Société du barreau du Haut-Canada a créé un service de référence juridique pour aider la population à choisir un avocat. Si vous êtes aux prises avec un problème d'ordre juridique, ou pensez l'être, communiquez avec le Service de référence au 947-3330. Si vous habitez à l'extérieur de Toronto, composez, sans frais, le 1-800-268-8326. Si vous téléphonez à partir de l'indicatif régional 807, demandez au téléphoniste le Zénith 58600.

Le téléphoniste vous communiquera le nom d'un avocat qui participe au service, qui exerce dans votre région et qui s'est montré intéressé au genre de problème que vous avez. Si vous indiquez à cet avocat que vous avez obtenu son nom par l'entremise du Service de référence juridique, vous pourrez le consulter gratuitement pendant une période d'au plus une demi-heure.

"Dial-A-Law"

Le programme "*Dial-A-Law*" de la Société du barreau du Haut-Canada permet d'avoir accès gratuitement à des renseignements juridiques enregistrés sur bandes magnétiques, dans un langage accessible, sur une grande variété de sujets qui vont du droit criminel aux testaments et aux successions.

Il suffit de composer le 947-3333 ou, si vous êtes à l'extérieur de Toronto mais téléphonez toujours de l'indicatif 416, de composer sans frais le 1-800-387-2920 et de demander au téléphoniste l'enregistrement que vous souhaitez entendre. Pour les indicatifs régionaux 519, 613 et 705, composez le 1-800-387-2992 et, pour l'indicatif régional 807, demandez au téléphoniste le Zénith 99210.

Pour obtenir un exemplaire de la liste des sujets abordés dans

les enregistrements du service *"Dial-A-Law"*, composez le (416) 947-3465.

Bibliothèques

La grande majorité des Ontariens ont accès aux services des bibliothèques publiques. On compte 1 710 points de service dans la province, où l'on peut emprunter des volumes, des magazines, des journaux et du matériel audio-visuel. Des services spéciaux, dont des volumes imprimés en gros caractères et des livres parlants, sont offerts aux handicapés visuels. Les bibliothèques publiques offrent en outre des services de référence et d'information, ainsi qu'une vaste gamme d'activités d'intérêt public. Elles favorisent la diffusion des idées et de l'information au sein de la collectivité. Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre à votre bibliothèque locale en raison de troubles de santé, il se peut qu'on puisse vous faire parvenir du matériel de bibliothèque à votre domicile. L'adresse et le numéro de téléphone des bibliothèques figurent dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique sous la rubrique *Bibliothèques publiques* ou le nom de la localité.

Alimentation

Le Centre d'information des consommateurs du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offre toute une gamme de dépliants sur l'alimentation ainsi que sur l'agriculture et l'horticulture. La plupart de ces publications sont distribuées gratuitement.

À Toronto, des spécialistes sont disponibles pour répondre aux appels téléphoniques et aux lettres. Si vous vous adressez au centre par écrit, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de téléphone de manière à éviter tout retard dans la réponse à votre demande en cas de problème.

Si vous habitez à Toronto, écrivez, téléphonez ou rendez-vous en personne au :

Centre d'information des consommateurs
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
de l'Ontario
801, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2B2
Nº de tél. : (416) 965-1421
EMPLACEMENT : deux portes au nord de l'entrée principale du 801, rue Bay, à l'intersection de la rue College.

Si vous habitez à l'extérieur de la communauté urbaine de Toronto, communiquez avec le bureau du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario situé le plus près de chez vous, dont vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement de l'Ontario*, sous la rubrique *ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur l'alimentation en communiquant avec le :

Ministère de la Santé de l'Ontario
Centre d'information-santé
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1S2

Ombudsman

L'ombudsman de l'Ontario a des pouvoirs étendus pour enquêter sur les actes, décisions, façons de procéder et pratiques des organismes et autres entités du gouvernement de l'Ontario (notamment la Commission des accidents du travail, le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP), les prestations familiales, le Régime de revenu annuel garanti (GAINS), la taxe de vente, etc.), ainsi que pour faire des recommandations. L'ombudsman ne peut se charger de questions qui relèvent du

gouvernement fédéral ou d'une administration municipale, et il ne peut enquêter sur les décisions des tribunaux, des juges ou du Conseil des ministres.

On ne doit s'adresser à l'ombudsman qu'en dernier recours, c'est-à-dire après avoir épuisé tous les mécanismes d'appel et autres mécanismes qui sont à la disposition des citoyens.

Vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

L'OMBUDSMAN de l'ONTARIO
125, Queen's Park
Toronto (Ontario)
M5S 2C9
ou téléphoner, à frais virés, au (416) 586-3300

On trouve des **bureaux réglonaux** à North Bay, Timmins, Ottawa, Thunder Bay et Kenora, et des **bureaux de district** à London, Windsor et Sault Ste. Marie. Pour vous mettre en rapport avec le bureau le plus proche, consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique réservées au *gouvernement de l'Ontario*, à la rubrique *Ombudsman Ontario*.

Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or

Par l'entremise du ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, le Conseil fait des recommandations au gouvernement de l'Ontario sur les questions relatives au bien-être des personnes âgées dans la province. Le Conseil publie le bulletin trimestriel *Especially for Seniors*, qui est envoyé à toutes les personnes qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse du gouvernement fédéral. Grâce aux réactions suscitées par le bulletin, à la correspondance et aux consultations avec les organismes, les associations, les particuliers et les ministères qui oeuvrent dans l'intérêt des personnes âgées, le Conseil se tient au courant des questions qui touchent la vie de ces dernières, et il travaille à promouvoir leur autonomie. On peut communiquer avec le Conseil en écrivant à l'adresse suivante :

Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or
700, rue Bay, bureau 203
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6
Nº de tél. : (416) 965-2324

Commission ontarienne des droits de la personne

La Commission ontarienne des droits de la personne veille à l'application du **Code des droits de la personne (1981)**, lequel stipule qu'un traitement égal doit être accordé à tous, sans discrimination, dans plusieurs domaines importants (logement, biens, services, établissements, contrats). Les dispositions du Code couvrent maintenant les personnes âgées puisque tous les articles visent désormais les personnes de 18 ans et plus, sauf dans le domaine de l'emploi où elles ne s'appliquent qu'aux personnes de 18 à 65 ans.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez écrire à la :

Commission ontarienne des droits de la personne
400, avenue University
Toronto (Ontario)
M7A 1T7

ou communiquer avec le bureau de la *Commission ontarienne des droits de la personne* situé le plus près de chez vous, ou encore téléphoner au (416) 965-6841.

Ontario Intercity Transportation Guide

Une nouvelle édition de ce guide en format de poche sera bientôt publiée et distribuée gratuitement par le ministère des Transports. La présentation, les caractères et les couleurs en ont été améliorés de façon à le rendre plus facile à lire et à utiliser, et on y a ajouté des renseignements sur plus de 200 collectivités. Cette édition donne également des renseignements sur les gares.

Le guide comprend une carte en plusieurs couleurs qui indique

les liaisons régulières par avion, par train et par autobus et précise si le service est journalier ou non. Cette carte indique aussi les services disponibles entre certaines localités et l'aéroport international Pearson.

Quelque 275 localités figurent sur la carte et dans le répertoire, et 625 autres qui bénéficient également de services de transport en commun sont indiquées sur une grille de références. La région de la communauté urbaine de Toronto, y compris les liaisons GO et TTC, figure sur une carte agrandie.

Un tableau aide à planifier les déplacements. Il donne, pour certaines villes, la distance et le temps de parcours d'un point à un autre selon que l'on emprunte l'avion, l'autobus, le train ou l'automobile. Le guide sera offert **gratuitement** aux guichets d'un grand nombre de transporteurs, dans les agences de voyages, et dans les bureaux locaux des ministères des Transports, du Développement du Nord et des Mines, ainsi que dans les bureaux et centres d'information du ministère du Tourisme et des Loisirs.

Maison d'accueil de l'Ontario

Les immigrants qui viennent s'installer au Canada peuvent utiliser les services de la Maison d'accueil de l'Ontario, qui relève du ministère des Affaires civiques et qui a des bureaux à Toronto, North York, Scarborough, Mississauga et Hamilton.

Le personnel de cet établissement donne des renseignements aux personnes âgées qui viennent d'arriver ou à leur famille au sujet des subventions du gouvernement et des avantages spéciaux offerts aux personnes âgées, et de services comme les clubs de l'âge d'or, les maisons de soins infirmiers et les logements à prix modique. Au besoin, il aide à remplir des formules et des demandes. Il peut également diriger les personnes âgées vers les organismes culturels appropriés. Tous ces services sont **gratuits** et sont offerts en **39 langues et dialectes.** Les bureaux de la Maison d'accueil de l'Ontario sont situés aux endroits suivants :

Maison d'accueil de l'Ontario — **Toronto**
454, avenue University
Toronto (Ontario)
M5G 1R6
Nº de tél. : (416) 965-3021

Maison d'accueil de l'Ontario — **Scarborough**
Brimley Place
4441, avenue Sheppard est
Scarborough (Ontario)
M1S 1V3
Nº de tél. : (416) 965-9902

Maison d'accueil de l'Ontario — **North York**
Centre commercial Downsview
1056A, avenue Wilson
Downsview (Ontario)
M3K 1G6
Nº de tél. : (416) 633-7080

Maison d'accueil de l'Ontario — **Mississauga**
Confederation Place
90, rue Dundas ouest
Mississauga (Ontario)
L5B 2T5
Nº de tél. : (416) 848-4680

Maison d'accueil de l'Ontario — **Hamilton**
2, rue King ouest
Hamilton (Ontario)
L8P 1A1
Nº de tél. : (416) 521-7569

Le ministère des Affaires civiques de l'Ontario a publié, en plusieurs langues, une brochure que vous pouvez vous procurer gratuitement. Intitulée en français *Le guide pratique des nouveaux Ontariens*, elle est disponible à la :

Direction des services aux nouveaux Ontariens
77, rue Bloor ouest, 5e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2R9
No de tél. : (416) 965-9919

Carte de personne âgée de l'Ontario

Toute personne recevant la pension de sécurité de la vieillesse reçoit automatiquement cette carte, qui peut servir de pièce d'identité pour les entrées à prix réduit à de nombreuses activités culturelles et récréatives. Elle permet aussi aux personnes âgées admissibles de bénéficier du Régime de médicaments gratuits de l'Ontario. Pour de plus amples renseignements au sujet de la *carte de personne âgée de l'Ontario*, voir la description du Régime de médicaments gratuits de l'Ontario, à la page 29 de ce guide.

Les personnes âgées qui habitent l'Ontario depuis moins d'un an peuvent obtenir une **carte non numérotée** qui leur permet de bénéficier d'entrées à prix réduit mais ne leur donne pas droit gratuitement aux médicaments sur ordonnance.

Publications

Le ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario distribue les publications des divers ministères et organismes du gouvernement.

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous rendant à la :

Librairie du gouvernement de l'Ontario
880, rue Bay
Toronto (Ontario)

ou en passant votre commande par correspondance au **Service des publications**. Vous pouvez également obtenir, moyennant des frais minimes, une liste mensuelle des publications et un catalogue annuel en vous adressant au :

Service des publications
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1N8
No de tél. : (416) 965-6015

Si votre indicatif régional est 807, demandez au téléphoniste le Zénith 67200 (sans frais); si vous appelez d'autres localités de l'Ontario, composez le 1-800-268-7540 (sans frais). Les publications sont également diffusées par :

Accès Ontario
10, rue Rideau
Mall du Centre Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 9J1
No de tél. : (613) 566-2721

Vous pouvez aussi obtenir des renseignements sur les publications du gouvernement de l'Ontario dans les bibliothèques publiques qui affichent l'écriteau *"Depository Library"* à l'entrée.

Loisirs

Le personnel des opérations touristiques du ministère du Tourisme et des Loisirs, qui est réparti dans toute la province, a pour fonction principale de travailler en collaboration avec les responsables municipaux des loisirs et les organisations régionales.

Ces bureaux fournissent :

- des services de consultation,
- la formation en leadership,
- des renseignements sur la planification communautaire,
- de l'aide à la recherche,
- de l'information à jour sur les tendances dans le domaine des loisirs,
- de l'aide pour des projets pilotes innovateurs,

- du personnel ressource spécialisé,
- des services de développement organisationnel,
- l'accès à un centre de documentation à jour,
- des publications,
- des renseignements sur la création d'installations,
- des renseignements sur la planification de la retraite.

Vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone du bureau local du Tourisme et des Loisirs dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique de votre localité.

Publications

— *A Guidebook for Intergenerational Programming*	1,50 $
— *Assessing Recreation Services for Older Adults in Small Communities*	1,50 $
— *It's Up To You* . . . (trousse destinée aux responsables de programmes de planification de retraite anticipée)	3,50 $
— *Leisure Can Be Pleasure* . . . (changement de rôles à la retraite)	1,75 $
— *Options* . . . renseignements sur la retraite et exercices (planification des loisirs individuels ou à plusieurs pour les années de retraite)	3,25 $
— *Recreation for Older Adults* . . . manuel sur les programmes	2,00 $
— *The Intergenerational Mix*	0,25 $
— *Time On Their Hands* . . . (manuel sur les loisirs pour les personnes âgées en établissement ou confinées chez elles)	3,00 $
— *You Can Do It* (conseils sur les loisirs)	3,00 $
— *Vous en êtes capable* (conseils sur les loisirs, en français)	1,75 $

— *Savoir apprécier ses temps libres* . . . (version française de *Leisure Can Be Pleasure)* 1,75 $

— *Retirement Planning Program for Small Communities in Ontario* 10,00 $

On peut commander les publications susmentionnées à la :

Librairie du gouvernement de l'Ontario
Centre des publications
880, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5S 1Z8
Nº de tél. : (416) 965-2054
Numéro sans frais : 1-800-268-7540

Les commandes effectuées par la poste doivent être accompagnées d'un chèque ou d'un mandat payable à l'ordre du *trésorier de l'Ontario*.

Parcs provinciaux — Offices de protection de la nature

De nombreux centres de loisirs de l'Ontario offrent aux personnes âgées l'entrée gratuite ou à tarif réduit. Les personnes âgées peuvent aussi camper gratuitement dans les parcs provinciaux du dimanche au jeudi et à moitié prix le vendredi et le samedi. Pour obtenir le dépliant gratuit intitulé *Senior Citizens' Use of Ontario Provincial Parks*, téléphonez ou écrivez au :

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Centre d'information
Édifice Whitney, bureau 1640
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1W3
Nº de tél. : (416) 965-3081

Transports

Bon nombre de localités ont pris des dispositions spéciales pour aider les personnes âgées en ce qui a trait au transport.

Les clubs de l'âge d'or disposent parfois de bénévoles qui conduisent les personnes âgées à la clinique, au centre commercial ou au centre de loisirs. Certaines compagnies de taxis ont des tarifs réduits pour les personnes âgées et, dans les régions pourvues de transports en commun, il y a parfois un système en vertu duquel vous pouvez téléphoner pour que l'on vienne vous chercher à votre domicile.

Pour vous renseigner sur les services offerts dans votre région, téléphonez au centre local d'information communautaire, dont vous trouverez le numéro dans les **pages blanches** de l'annuaire téléphonique, sous la rubrique *Renseignements/Information*, ou consultez la section portant sur les **Centres d'information communautaire** à la page 8 de ce guide.

Voyages

Le ministère du Tourisme et des Loisirs a publié une brochure intitulée *Senior Citizens Attraction Guide*, qui vous renseigne sur l'admission gratuite ou les tarifs réduits accordés aux personnes âgées de 65 ans ou plus dans les établissements historiques et les endroits touristiques. Vous pouvez vous procurer cette brochure ainsi qu'une liste des nombreuses autres publications destinées aux voyageurs en vous adressant à :

Tourisme Ontario
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 2E5
À partir de l'indicatif régional de Toronto
Nº de tél. : (416) 965-4008 (en anglais)
(416) 965-3948 (en français)

À partir du Canada ou des États-Unis (à l'exception du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska)
Appels sans frais : 1-800-268-3735 (en anglais)
À partir du Canada (à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)
Appels sans frais : 1-800-268-3736 (en français)

SUBVENTIONS ET EXEMPTIONS FISCALES

Subventions fiscales de l'Ontario

Deux formes de subventions fiscales sont offertes aux personnes âgées de l'Ontario qui y ont droit. Ce programme remplace les crédits d'impôt foncier et les crédits pour la taxe de vente qui étaient accordés à toutes les personnes âgées de l'Ontario.

1. *Subvention pour la taxe de vente*

   Cette subvention procure 50 $ par année à chaque Ontarien qui atteint l'âge de 65 ans au plus tard le 31 décembre de l'année visée par la subvention. **Les personnes qui touchent la pension de sécurité de la vieillesse reçoivent cette subvention sans être obligées d'en faire la demande.**

2. *Subvention pour impôt foncier*

   Cette subvention procure jusqu'à 600 $ par année à tous les ménages âgés de l'Ontario qui y ont droit. La subvention est basée sur le montant total (100 pour 100) de l'impôt foncier pour l'année ou sur 20 pour 100 du loyer annuel total pour une habitation principale admissible en Ontario.

   La subvention est payée en deux versements. Le versement du printemps équivaut à 50 pour 100 de la subvention reçue l'année précédente, et il n'est pas nécessaire d'en faire la demande. Le versement de l'automne est établi en fonction de

la formule de demande qui est expédiée à la plupart des bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en vous procurant le guide gratuit intitulé *Subventions fiscales aux personnes âgées de l'Ontario* ou en téléphonant au centre d'information multilingue du ministère du Revenu, que vous pouvez rejoindre sans frais.

Dans la communauté urbaine de Toronto, composez le 965-8470.
À Oshawa, composez le 433-5155.
Si votre indicatif régional est le 416, composez le 1-800-263-7700.
Si votre indicatif régional est le 807, composez le 1-800-263-3792.
Dans toutes les autres régions, composez le 1-800-263-3960.

ou écrivez au :

Ministère du Revenu
Direction du revenu garanti et des crédits d'impôt
Case postale 624
33, rue King ouest
Oshawa (Ontario)
L1H 8H8

ou rendez-vous au :

Centre de renseignements
Ministère du Revenu
50, rue Grosvenor
(une rue au sud de Wellesley, juste à l'ouest de la rue Bay)
Toronto (Ontario)
M5S 2V3

Exemptions fiscales

Programme de maintien dans la collectivité des personnes âgées et handicapées

Ce programme, qui a été présenté dans le budget de l'Ontario en mai 1984, permet aux propriétaires de demander **une exemption d'impôt foncier** pour des améliorations apportées à des habitations existantes, si ces améliorations ont été faites après le 15 mai 1984 dans le but de loger des personnes âgées de 65 ans ou plus ou des personnes de n'importe quel âge qui présentent un handicap physique ou mental et qui, autrement, devraient vivre en établissement.

Conçue en vue d'inciter les personnes handicapées et âgées à demeurer chez elles, cette exemption d'impôt foncier s'applique aussi longtemps que l'habitation constitue la résidence principale de la personne âgée ou handicapée, et tant qu'elle ne compte pas plus de trois logements.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur ce programme en communiquant avec le bureau régional d'évaluation, dont vous trouverez le numéro de téléphone dans la section des pages bleues de l'annuaire téléphonique réservée au *gouvernement de l'Ontario*, sous la rubrique *ministère du Revenu*, ou en téléphonant sans frais à l'un des numéros suivants :

dans la communauté urbaine de Toronto, composez le 965-8470;
à Oshawa, composez le 433-5155;
si votre indicatif régional est le 416, composez le 1-800-263-7700;
si votre indicatif régional est le 807, composez le 1-800-263-3792;
dans toutes les autres régions, composez le 1-800-263-3960.

ou encore en vous rendant au :

Centre de renseignements
Ministère du Revenu
50, rue Grosvenor
(une rue au sud de Wellesley, juste à l'ouest de la rue Bay)
Toronto (Ontario)

Loi sur l'aide municipale aux personnes âgées

Les municipalités ontariennes peuvent accorder des crédits d'impôt foncier aux personnes âgées qui occupent leur propre maison. Ce ne sont pas toutes les municipalités qui participent à ce programme de crédits d'impôt. Pour savoir si votre municipalité y participe et si vous y êtes admissible, communiquez avec le bureau municipal des impôts, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent sous la rubrique *Impôts* dans la section des pages bleues de l'annuaire réservée à la municipalité.

ORGANISMES POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE LA PROVINCE

Association of Jewish Seniors
530, avenue Wilson, 3e étage
North York (Ontario)
M3H 1T6
(416) 635-2860

Canadian Council of Retirees
a/s du Congrès du travail du Canada
15, promenade Gervais, bureau 206
Don Mills (Ontario)
M3C 1Y8
(416) 488-7707

Institut canadien de religion
et gérontologie
40, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M9
(416) 924-5865

Canadian Pensioners Concerned
Division de l'Ontario
51, rue Bond
Toronto (Ontario)
M5B 1X1
(416) 368-5222

La Fédération des aînés francophones
de l'Ontario
325, rue Besserer, bureau 707
Ottawa (Ontario)
K1N 6B4
(613) 235-4258

One Voice Seniors Network
350, rue Sparks, bureau 901
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8
(613) 238-7624

Conseil consultatif de l'Ontario
sur l'âge d'or
700, rue Bay, 2e étage
Toronto (Ontario)
M7A 2G7
(416) 965-2324

Ontario Coalition of Senior
Citizens' Organizations
3995, rue Bathurst, bureau 208
North York (Ontario)
M3H 5V3
(416) 631-0969

Comité sur le vieillissement
Conseil du développement social
de l'Ontario
60, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M4W 3B8
(416) 485-1980

Senior Talent Bank Association
161, avenue Eglinton est
Toronto (Ontario)
M4P 1J4

(416) 483-2626

Senior Volunteers in Public Service
344, rue Bloor ouest, bureau 207
Toronto (Ontario)
M5S 1W9
(416) 923-4477

Les Enseignants retraités de l'Ontario
1260, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5R 2B5
(416) 962-9463

United Senior Citizens of Ontario
3033, boulevard Lakeshore ouest
Toronto (Ontario)
M8V 1K5

(416) 252-2021

INDEX

	Page
activités récréatives	56
aide à domicile	14
aide financière	22
aide juridique	47
alimentation	49
allocation au conjoint	22
allocations aux veufs et veuves	23
allocations aux anciens combattants	27
allocation de bien-être	40
Ambulance Saint-Jean	35
anciens combattants/pensions d'invalidité	27
appartements pour personnes âgées	36
appels gratuits	3
assistance sociale	25
assurance-chômage	26
bénévoles	17
bibliothèques	49
bureau de renseignements	3
cafétérias	49
carte de personne âgée	55
centres d'information (CIC)	8
centres pour personnes âgées	11
Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or	51
clubs de l'âge d'or	16
Commission d'aide aux anciens combattants	28
Commission ontarienne des droits de la personne	52
cours par correspondance	18
Développement du Nord et Mines — agents aux affaires du Nord	3
éducation	17

Elderhostel Canada 20
emploi 45
énergie 46
foyers satellites 40
foyers pour personnes âgées 40
immigrants 53
impôts et subventions fiscales 60
indemnisation, actes criminels 44
infirmiers et infirmières de la santé publique 34
infirmières visiteuses 14
information aux consommateurs 43
information communautaire 8
logement 36
logements à loyer indexé sur le revenu 36
loisirs 56
Maison d'accueil de l'Ontario 53
maisons de repos et de retraite 42
maisons de soins infirmiers 41
médicaments gratuits 29
nettoyage 15
Office des personnes âgées 2
ombudsman 50
parcs provinciaux 58
pension de sécurité de la vieillesse 22
pensions 23
permis de conduire 45
permis de pêche 46
plaintes des consommateurs 43
programme d'appareils et de prothèses (PAP) 32
programmes de relations entre les générations 15
programme de rénovation des logements 38
programme intégré de services d'aides familiales 15
programme Over 55 du YMCA 45

programme pour les victimes de la maladie d'Alzheimer 11
propriétaires et locataires (la loi et les droits) 37
publications 55
radio (éducation) 19
Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP) 28
rénovation des logements 38
renseignements 2
réparations 39
repas à domicile 15
revenu annuel garanti (GAINS) 24
révision des loyers 37
SCHL 39
services d'aides familiales 14
Services de coordination des placements 39
service de référence juridique 48
services juridiques communautaires 47
Société de logement de l'Ontario (SLO) 36
soins à domicile 12
soins chroniques 34
soins de jour 15
soins de longue durée 39
soins médicaux 12
soins prolongés 33
subvention pour impôt foncier 60
subventions et exemptions fiscales 60
supplément de revenu garanti (SRG) 22
suppléments de revenu 24
télévision 21
testaments 47
transport vers les cafétérias 15
transports 59
voyages 59
Zénith Ontario 1

"Renseignements-Ontario"

Service de renseignements *en français* sans frais d'appel sur les programmes du gouvernement de l'Ontario :

1-800-268-7507

Si votre indicatif régional est 807, composez le 0-416-965-3865 et dites au téléphoniste qu'il s'agit d'une communication à frais virés.

Si l'on ne peut répondre à votre question immédiatement, nous nous engageons à vous rappeler dans les 48 heures pour vous donner la réponse à votre question.

Pour obtenir d'autres exemplaires de la brochure, prière d'écrire à l'adresse suivante :

Office des personnes âgées
76, rue College, 6e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1N3
No de tél. : (416) 965-5106 (frais virés)

Ontario

Office des
personnes âgées
Mavis Wilson, Ministre

ISBN 0-7729-3155-0
15M/12/87